

*Études sur le texte dédiées à Halina Grzmil-Tylutki*

Joanna Górnikiewicz, Barbara Marczuk, Iwona Piechnik (éds), Kraków, Biblioteka Jagiellońska, 2016

*Halina Grzmil-Tylutki*

Université Jagellonne  
de Cracovie

## Initiation à la linguistique textuelle<sup>\*</sup>

### Introduction

L'ouvrage que nous proposons est né d'une expérience personnelle, celle des cours d'initiation à la linguistique textuelle donnés aux étudiants de philologie romane à l'Université Jagellonne de Cracovie. L'ouvrage leur est adressé de prime abord et s'attache essentiellement à la notion de texte et à son analyse.

L'enseignement de la linguistique a longtemps eu pour fondement l'étude de la morphosyntaxe qui est très importante pour la maîtrise des règles de grammaire. La linguistique de l'énonciation a rendu claire la différence majeure entre la phrase et l'énoncé et nous a montré que c'est avec ce dernier que l'homme communique. L'énoncé, peu importe sa longueur et son degré de complexité, est porteur de sens, il est une unité sémantique et pragmatique avec laquelle nous communiquons et agissons dans nos communautés discursives.

C'est aux linguistes francophones (Charles Bally, Émile Benveniste) que nous devons la linguistique de l'énonciation. Cette idée a donné, entre autres, l'impulsion à des recherches en matière des unités d'ordre supérieur à la phrase ; dans certains pays, comme la Pologne et l'Allemagne, c'est la textualité qui s'est développée et l'a emporté sur la discursivité, domaine privilégié dans les études françaises.

Cependant, ce courant existe dans le monde francophone. Jean-Michel Adam, linguiste français de l'Université de Lausanne, est ainsi un représentant éminent de la linguistique textuelle et de son essor en langue française. Il avoue, lui-même, en être un des acteurs, avec notamment Michel Charolles, Bernard Combettes et Lita Lundquist (Adam 2010b : 13). Adam défend l'importance de

---

<sup>\*</sup> Ce dernier texte de Halina Grzmil-Tylutki, conçu comme la trame d'un futur livre, est resté inachevé.

la linguistique textuelle au sein des sciences du langage malgré des tendances post-textualistes dans les études littéraires au XXI<sup>e</sup> siècle. Le linguiste s'oppose à l'idée déconstructionniste préconisant la mort du texte, une mort du texte qui succéderait à la mort de l'auteur prônée par Roland Barthes (1968) et par Michel Foucault (1969).

La linguistique textuelle est considérée comme une discipline récente, contemporaine de l'Analyse du Discours, mentionnée au Congrès mondial de Linguistique Française tenu à Paris en 2008, en tant qu'un de ses sous-domaines, bien que couplée à la stylistique (Adam 2010b : 14). Mais le terme même de « linguistique textuelle » remonte au milieu des années 1950 : il a été introduit pour la première fois par Eugeniu Coseriu (1955, cf. aussi sa *Lingüística del texto* publiée en 2007) et repris une dizaine d'années plus tard, en 1969, par Harald Weinrich (*Textlinguistik*), un linguiste allemand qui donne les premiers cours de linguistique textuelle en France, au Collège de France (cf. Adam 2010a : 3, 2010b : 14). Les textes de Coseriu et de Weinrich ne sont pas les seuls textes de référence en matière. Sans parler d'analyses de textes littéraires qui ont une histoire plus longue, Adam (2010a) mentionne quelques théories en langue française qui ont contribué au développement de la linguistique textuelle. On y trouve l'analyse structurale dans la sémiotique de Roland Barthes (1964, 1970), la praxématique de Robert Lafont et Françoise Gardès-Madray (1976, 1983), la stylistique de Michael Riffaterre (1970) – dans les années 1970, les travaux de Lita Lundquist dans les années 1980, qui ont rendu accessible la *Textanalyse* allemande et, en outre, ont mis en avant l'aspect pragmatique, complémentaire des dimensions structurale et sémantique. Les années 1980 sont également marquées par l'analyse contextuelle de textes de Teun A. van Dijk (textes qui ont été traduits aussi en français) ; les années 1990 font apparaître la linguistique textuelle considérée comme une sorte de grammaire textuelle où prévalent les questions de textualité, l'étude de la structuration du texte (cohésion, cohérence, etc.).

En adoptant une perspective plus large, l'on peut trouver trois grandes sources de l'intérêt porté à l'analyse de textes. Premièrement, c'est la rhétorique ancienne et l'apport incontournable des Grecs (Gorgias, Aristote) et des Romains (Quintilien, Cicéron), enrichi par la nouvelle rhétorique du XX<sup>e</sup> siècle (Perelman, Toulmin). Deuxièmement, la prolifération des courants structuralistes en Europe a fait voir le jour, entre autres, à l'étude de la structure narrative formelle des contes merveilleux (Propp), à la narratologie (Greimas, Brémond, Todorov), à l'étude anthropologique (Lévy-Strauss), au fonctionnalisme pragois (Mathesius, Jakobson) et systémique de Halliday & Hasan (1976) ; ces travaux ont été suivis par des tentatives d'élaborer des grammaires textuelles et analyses de structures (Hartmann, Harweg, Petöfi, Isenberg, de Beaugrande, Dressler, van Dijk). Troisièmement, enfin, les études américaines : le distributionnalisme (Harris) et l'ethnométhodologie, discipline socio-linguistique basée sur des observations (Garfinkel, Hymes, Gumperz, Labov) et des interactions

(Sacks, Schegloff, Jefferson), ne sont pas à négliger. Pour terminer, on ne peut oublier l'apport considérable de la pragmatique (Austin, Searle, Grice), surtout au concept élargi du texte et à l'idée du discours, ni celui de l'anthropologie de Bakhtine et son dialogisme, bénéfique pour les analyses d'intertextualité et de polyphonie.

Le terme de grammaire de texte mentionné ci-dessus peut induire en erreur. Il nous renvoie à un projet dès le début voué à l'échec. Le projet originel tentait de situer la grammaire de texte dans le prolongement de la grammaire de la phrase analysée selon le modèle explicatif de la grammaire générative et transformationnelle chomskyenne. On devait donc admettre un locuteur idéal, capable de produire et de comprendre un ensemble infini de structures textuelles bien formées d'une langue donnée. Envisageant le texte comme une phrase étendue, on cherchait des règles de réécriture d'une base textuelle abstraite. Ce terme a été proposé dans le projet d'une description structurale des phrases composant le texte de Bertolt Brecht « L'animal préféré de monsieur K. » (à la base de *Geschichten vom Herrn Keuner*, 1967<sup>1</sup>), un projet réalisé à l'Université de Constance par Rieser, Hartmann, Petöfi, Ihwe, Köck et van Dijk. Les linguistes s'étaient réunis afin de créer une grammaire et un lexique abstraits permettant de générer le texte en question (voir Dijk, Ihwe, Petöfi & Rieser 1972). La tâche s'est avérée trop difficile et impossible ; entre la grammaire de la phrase et la supposée grammaire du texte, le fossé demeurerait insurmontable. Bref, comme une phrase n'est pas un simple assemblage de mots, un texte n'est pas un simple et quelconque assemblage de phrases. Van Dijk dira plus tard à propos d'une structure transphrastique : « La différence avec les grammaires de phrase est que les dérivations ne se terminent pas sur des phrases simples ou complexes, mais sur des n-tuples ordonnés de phrases, c'est-à-dire sur des séquences » (van Dijk 1973b : 19)<sup>2</sup>. Le modèle de la grammaire générative-transformationnelle de N. Chomsky s'appuie sur l'hypothèse qu'il existe une grammaire universelle commune à toutes les langues, ce qui ne peut pas avoir d'une simple transposition dans un texte : il est impossible, du moins à l'étape actuelle de recherches, de construire un modèle formel de la compétence textuelle permettant de distinguer un texte d'un non-texte. Le texte est apparu comme trop complexe pour être soumis à une série de règles. La différence entre les deux grammaires se fonde sur une différence majeure qui se trace entre deux unités heuristiques relevant de deux ordres distincts : la phrase appartient à la structure, et le texte, en revanche, est une unité pragmatique et discursive. Le projet manqué s'est trouvé pourtant à l'origine de quelques théories avançant des modèles formels d'analyse de structures transphrastiques : à côté de Teun A. van Dijk, il faut citer János S. Petöfi et Igor A. Mel'čuk avec Alexandre K. Žolkovski, chacun ayant pris sa propre voie d'investigations.

---

<sup>1</sup> La traduction française: *Histoires de monsieur Keuner*, trad. fr. Maurice Regnaut, Paris: L'Arche.

<sup>2</sup> Nous citons ce passage dans la traduction française de Jean-Michel Adam (2010a: 5).

L'éventail de problèmes propres à la linguistique textuelle est si imposant qu'il reste impossible de les traiter tous dans le cadre de cette étude. Nous mettons de côté le modèle de composition issu de la rhétorique, dit *dispositio* – réservé plutôt à l'analyse stylistique. Nous ne nous occuperons pas non plus des signes de ponctuation qui sont sans doute des éléments de cohésion. Ils représentent quelques valeurs fondamentales : valeur prosodique (rendre compte graphiquement de l'intonation, du rythme et des pauses), valeur syntaxique (segmenter la phrase, le texte, et rendre compte de sa hiérarchisation), valeur communicative (montrer la modalité) et valeur sémantico-pragmatique (signaler le changement de sens, de thème, l'hétérogénéité énonciative, le type de discours, le commentaire, etc.). Nous n'entrerons pas dans les détails de structures péri- ou paratextuelles. Ne trouveront pas de place non plus des questions d'intertextualité ni celles des fonctions jakobsoniennes (Jakobson 1963) ou encore des études connexes qui s'interrogent sur le texte (poétique, herméneutique, stylistique, narratologie etc. Cette étude se limite à l'examen de quelques problèmes choisis.

Deux visées sous-tendent cette étude et déterminent son organisation : la définition des notions fondamentales pour la linguistique textuelle, définies comme telles dans les livres de référence et des propositions successives d'analyse de textes sous l'angle de la notion abordée. Chaque analyse est une application guidée, un exercice d'entraînement permettant de confronter la théorie à la pratique.

La démarche adoptée recourt à plusieurs théories linguistiques adoptant les étiquettes de linguistique textuelle ou de textologie. L'étude comporte cinq parties, chacune centrée sur un aspect de la description du texte. Le tout s'achève par une bibliographie sélective.

## I. Le texte

Étymologiquement, le mot *texte* vient du latin et est introduit par Quintilien (I<sup>er</sup> siècle) dans son *Institution oratoire* (livre IX, ch. 4), donc assez tard. *Textus* qui signifie 'chose tissée, tissu, trame' dérive du verbe *texere* 'tisser, tramer'. L'accent est donc mis sur la texture, sur un assemblage non disparate, mais organisé d'unités linguistiques interdépendantes les unes des autres dans un enchaînement ; le tissage fait penser aux relations, à une structure où tout se tient, à une structure cohésive et cohérente.

Déjà Weinrich, considéré comme un des noms de référence pour la linguistique textuelle, met en évidence le caractère unitaire et hiérarchisé du texte :

C'est manifestement une totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance. Ces éléments ou groupes d'éléments se suivent en ordre cohérent et consistant, chaque segment textuel compris contribuant à l'intelligibilité de celui qui suit. Ce dernier, à son tour, une fois décodé, vient éclairer rétrospectivement le précédent (Weinrich 1973 : 174).

Une remarque analogue se trouve chez Halliday & Hasan (1976 : 293) :

Un texte (...) n'est pas un simple enchaînement de phrases (...). Un texte ne doit pas du tout être vu comme une unité grammaticale, mais comme une unité d'une autre espèce : une unité sémantique. Son unité est une unité de sens en contexte, une texture qui exprime le fait que, formant un tout, il est lié à l'environnement dans lequel il se trouve placé.<sup>3</sup>

Comme nous l'avons souligné dans l'Introduction, la textologie ne se revendique pas du générativisme envisageant le texte comme une phrase étendue. Le texte relève d'un autre ordre, il est souvent le synonyme de l'énoncé et mobilise une étude pluridisciplinaire, translinguistique.

On ne saurait décomposer le texte en phrases, comme on peut décomposer une phrase en syntagmes (...) le rapport du tout à la partie ne relève pas du même degré de prévisibilité (Soutet 1995 : 325).

La définition linguistique du texte pose des problèmes. Autant de théories, autant de définitions, avec, en plus, l'usage courant identifiant le texte à un énoncé écrit. Si l'on voulait extraire les différents traits de textualité, il faudrait mentionner :

- nature hors-phrastique soulignant l'unité d'un autre ordre que la phrase,
- structure sémantique et logique, donc cohérente,
- énoncé linguistique fini, conforme à l'intention du locuteur et à l'attente du destinataire, construit selon les règles de grammaire d'une langue donnée (cf. Dressler 1972),
- unité fondamentale de communication dans une situation concrète, un macro-acte,
- forme langagière cohésive (sémiotique au sens large) d'une activité de communication, définie par des critères pragmatiques et linguistiques,
- événement communicatif (occurrence) qui doit répondre aux 7 critères de Beaugrandes & Dressler (1981ab, voir ci-dessous) pour ne pas être traité de non-texte,
- unité marquée par le genre et le style.

Le texte peut être purement verbal, mais il peut aussi être accompagné de codes non-verbaux, plurisémiotiques, où différents types de signes sont mélangés ; il peut aussi être non-verbal. De ce point de vue, nous pouvons distinguer des textes :

- 1) verbaux,
- 2) non-verbaux (par exemple : les signes du code de la route ou les formules mathématiques),
- 3) mixtes (par exemple : les BD ou de nombreuses publicités).

---

<sup>3</sup> Nous citons ce passage dans la traduction française de Jean-Michel Adam (2010a: 5).

Des exemples d'un **texte verbal** :

1. *En avril, ne te découvre pas d'un fil, en mai, fais ce qu'il te plaît.*

2. *Il était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait, de son côté, une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde. (Charles Perrault, Cendrillon ou la petite pantoufle de verre).*

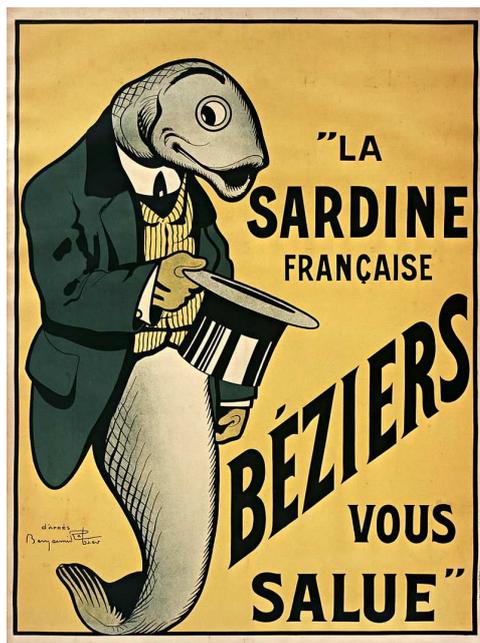
Des exemples de **textes non-verbaux** :

1.  $(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$

2.

Des exemples de **textes mixtes** :

1.



Auteur : Benjamin Rabier (1864–1939)

Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9011427x/>  
(Bibliothèque Nationale de France), domaine public

2.



*Les Prodigieuses Aventures de YoYo et Yé-yette* (date d'édition : 1932)

Texte et illustrations de Maurice Lemainque

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10501751j/f7.item.r=bande%20dessin%C3%A9e> (Bibliothèque Nationale de France), domaine public

Parmi les premiers qui ont essayé d'énumérer des critères de textualité, pour pallier les difficultés de sa définition, se trouvaient deux linguistes allemands : Robert de Beaugrande et Wolfgang Dressler qui ont publié en 1981 leur *Einführung in die Textlinguistik* (Tübingen : Niemeyer), immédiatement traduit en anglais (*Introduction to Text Linguistics*, London & New York : Longman, 1981). Pour qu'une suite de phrases soit un texte, il faut qu'elle réalise simultanément 7 principes, considérés dès lors comme les critères de la textualité : cohésion, cohérence, intentionnalité, acceptabilité, informativité, situationnalité et intertextualité. Ces principes ne concernent pas uniquement la structure du texte (cohésion, cohérence), mais aussi l'attitude du locuteur (intentionnalité) ou du récepteur (acceptabilité, informativité) face au texte, des relations entre le texte et son contexte (mise en situation, cohérence), de même que des relations entre le texte en question et d'autres textes (intertextualité). Il faut ajouter qu'à la lumière des recherches récentes en textualité, ces sept critères ne paraissent plus si importants ; néanmoins ils valent être mentionnés.

### I.1. La cohésion<sup>4</sup>

Elle concerne la surface du texte, son niveau syntaxique et sémantique : il y est question de l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra-phrastiques et inter-phrastiques du texte.

#### ▪ exemple 1

*D'incolores idées vertes dorment furieusement.*

Cette fameuse phrase (énoncé) de Noam Chomsky (1957) a permis au père du générativisme de montrer une différence entre la grammaticalité et l'acceptabilité. Or, la phrase est cohésive en tant que structure syntaxique mais elle viole certaines règles sémantiques : elle répond aux règles de grammaire (N+Adj ; N+V ; V+Adv ; place ; accords en genre, en nombre, etc.) sans pourtant respecter des liens sémantiques (contradiction entre *vert* et *incolore*, asémantisme, manque d'itérations isotopiques entre *idée* et *dormir* ou entre *dormir* et *furieusement*). Pourtant, elle peut être acceptable comme exemple d'un rêve, d'hallucinations, d'une ivresse, d'un langage poétique imagé ou d'un ouvrage de science fiction.

#### ▪ exemple 2

La scène 2 de l'acte V de *Dom Juan ou le Festin de pierre* de Molière (ce fragment est souvent cité par les textologues comme exemple de non-consistance) :

*Sachez, Monsieur, que tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise ; et comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre, suit de bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent*

---

<sup>4</sup> Nous n'approfondirons pas ici les questions abordées ; la plupart de ces problèmes seront le véritable sujet de l'analyse des pages qui suivent.

*à la cour ; à la cour sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au Ciel ; le ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux ; les vaisseaux ont besoin d'un bon pilote ; un bon pilote a de la prudence ; la prudence n'est point dans les jeunes gens ; les jeunes gens doivent obéissance aux vieux ; les vieux aiment les richesses ; les richesses font les riches ; les riches ne sont pas pauvres ; les pauvres ont de la nécessité ; nécessité n'a point de loi ; qui n'a point de loi vit en bête brute ; et, par conséquent, vous serez damné à tous les diables.*

Le texte de Molière cité applique le schéma de concaténation qui consiste à répéter plusieurs anadiploses, figures de style s'appuyant sur la reprise du dernier mot d'une proposition au début de la proposition qui suit (le schéma utilisé : *\_A /A\_B /B\_C / C\_D /D\_ etc.*). Dans cette scène, le valet Sganarelle essaie de réfuter les arguments de don Juan, son maître, mais il s'y perd donnant preuve d'une autoridiculisisation. Le texte cité est parfaitement cohésif au niveau syntaxique, mais paraît illogique, donc non-acceptable sémantiquement. Autrement que dans le texte précédent où l'asémantisme concerne la structure intra-phrastique, ici nous avons affaire à une sorte de non-consistance au niveau inter-phrastique. Cette manière de s'exprimer peut se justifier dans une situation où soit le locuteur veut mettre son interlocuteur en colère, soit il veut gagner du temps ; on pourrait encore imaginer d'autres interprétations de la fonction phatique ainsi réalisée.

▪ exemple 3

Ci-dessous, dans l'incipit du conte de Charles Perrault, intitulé *Cendrillon ou la petite pantoufle de verre*, nous avons souligné (en gras) les mots ayant pour fonction d'assurer la cohésion au texte :

*Il était une fois un gentilhomme **qui** épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière **qu'**on eût jamais vue. **Elle** avait deux **filles** de son humeur, et **qui lui** ressemblaient en toutes choses.*

***Le mari** avait, de son côté, une jeune **fille**, **mais** d'une douceur et d'une bonté sans exemple : **elle** tenait **cela** de **sa** mère, **qui** était la meilleure **personne** du monde.*

Nous y trouvons la substitution des mots par d'autres noms ou pronoms, signes ayant par excellence une fonction de substituts. Les relations entre toutes ces formes observent les règles grammaticales de la langue française (genre, nombre, etc.).

## I.2. La cohérence

Ce sont les relations conceptuelles qui assurent la cohérence : sa continuité et sa progression, son niveau sémantique et pragmatique, le sens qui naît d'un rapport entre le savoir textuel et le savoir sur le monde. Comme dans l'exemple : *Pierre s'est cassé le genou. Il est tombé du vélo*, où, apparemment, sont décrites

deux situations différentes, mais le lecteur est capable de leur donner sens et d'y voir une relation du type effet-cause. Le lecteur établit cette relation grâce à son savoir extra-linguistique, à son expérience du monde, à ses capacités cognitives et intellectuelles de présupposer, d'inférer, etc.

En voici un exemple :



La cohérence, ici plus riche, parce que concernant le niveau langagier associé à l'aspect iconique, est assurée grâce à plusieurs savoirs dont dispose le récepteur du message : la conscience des normes génériques de la publicité, l'unité thématique (relations homme-femme) et le savoir sur le monde alimenté par les stéréotypes, d'une part et par les débats publics actuels, d'autre part.

### I.3. L'intentionnalité

Elle concerne l'intention chez l'émetteur de produire un message cohésif et cohérent et de transmettre un sens ou d'influer le récepteur.

Si l'on parcourt les exemples précédents, on y cherche toujours les intentions qui étaient à l'origine de leur production. Quant à l'exemple de l'affiche citée plus haut, on peut constater, sans entrer dans les détails d'une analyse, qu'il est question d'une campagne pour l'égalité des sexes et, en outre, pour la parité. La contradiction entre l'image et le texte langagier n'est qu'illusoire : elle renforce le message, et son intention est de démasquer et briser les stéréotypes.

En ce qui concerne les exemples asémantiques : les *incolores idées vertes* de Chomsky et la tirade de Sganarelle, il faut admettre qu'une intention a généré

ces textes, à condition qu'ils aient été « réellement » produits dans une situation précise (y compris toute fiction). Par ailleurs, on voit ici comment plusieurs critères s'interpénètrent afin d'établir la textualité : cohésion, cohérence, intentionnalité, mise en situation et autres.

#### I.4. L'acceptabilité

Elle concerne l'attente du destinataire. Le destinataire s'attend en principe à recevoir un message cohérent, acceptable, significatif. Pour en revenir aux exemples cités de la publicité, on admet qu'elle est acceptable : le récepteur, ayant reconnu chez l'émetteur l'intention de lui adresser un message cohérent, fait l'effort de compléter le message, de combler d'éventuelles lacunes, de déclencher un processus cognitif, de faire des inférences nécessaires pour interpréter la publicité qui s'avère alors acceptable. Selon ce principe, le destinataire reconnaît la rentabilité du message, se voit capable de coopérer et, le cas échéant, d'interagir.

Un exemple :

- *Tu es fatigué ?*
- *Pas trop.*

La réponse est acceptable, même si aucun des éléments de la question n'a été repris. Le sens est justement à récupérer en tant que réponse à une question. L'ellipse grammaticale fait partie de la coopération des interlocuteurs et de leur connaissance des règles conversationnelles.

#### I.5. L'informativité

Elle concerne l'équilibre entre la transparence du message et son opacité, entre l'explicite et l'implicite ; tout texte doit harmoniser le prévisible et le non-prévisible, le connu et l'inconnu, l'attendu et l'inattendu et compenser un éventuel manque dans cet équilibre.

Il faut reconnaître que les cas extrêmes ne sont pas bien vues : les textes totalement transparents, où le contenu est prévisible, connu et attendu ne sont pas intéressants et peu ou non-informatifs. À titre d'exemple, les énoncés *En été il fait chaud et en hiver il fait froid* (à propos de notre sphère climatique) ou *Le triangle a trois angles* sont dépourvus d'intérêt et ennuyeux. Par contre, les textes à cent pour cent informatifs, c'est-à-dire n'apportant que des informations nouvelles, inattendues, imprévisibles posent de graves problèmes communicatifs, donc ne sont pas informatifs non plus : ils sont dépourvus de sens dans des situations bien précises. L'on peut citer encore une fois l'extrait de la pièce de Molière (*Dom Juan ou le Festin de pierre*, acte V, scène II) où, à l'éloge de l'hypocrisie fait pas Dom Juan, son serviteur Sganarelle répond :

(...) *tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise ; et comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre, suit de bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent à la cour ; à la cour sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au Ciel ; le ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux (...)*

Le mieux est de garder le juste milieu aristotélicien (*aurea mediocritas*). Le principe de coopération des interlocuteurs, connu aussi sous le nom de maximes conversationnelles de Grice, vont dans le même sens :

- maxime de quantité : Donnez autant d'information qu'il est requis (mais pas plus),
- maxime de qualité (véridicité) : Ne dites pas ce que vous croyez faux ou ce pour quoi vous manquez de preuves,
- maxime de pertinence (relation) : Parlez à propos,
- maxime de manière (clarté) : Soyez clair, ordonné, bref, non-ambigu, évitez les obscurités.

Certains textes sont pourtant prédisposés à être plus opaques que d'autres, par exemple les publicités, pour susciter de l'intérêt et motiver le destinataire à s'engager à décrypter le message afin que celui-ci se grave plus profondément dans les esprits.

Un exemple :

*Dimanche, 13 octobre. Plus ensoleillé que nuageux. Chaud. 12 °C / 23 °C, 0%.*

*Lundi, 14 octobre. Ensoleillé. Doux. 11 °C / 19 °C, 0%.*

*Mardi, 15 octobre. Ensoleillé. Doux 6 °C / 17 °C, 0%.*

Cette information sur les prévisions météo est brève, claire, pertinente ; il y est autant d'informations que nécessaire. La maxime de véridicité fait défaut parce que le texte concerne des prévisions. Le texte est pleinement informatif malgré la présence de signes non linguistiques, mais unanimement acceptés.

## I.6. La « situationnalité »

Elle concerne des liens entre le texte et son contexte, la situation dans laquelle il est créé ou fonctionne. Une pancarte avec l'avis : *Ne pas marcher sur les pelouses* est autorisée à proximité d'une pelouse (protégée) ou à côté de celle-ci, mais elle serait un échec si on la mettait au bord d'une piscine. La situationnalité demande donc de respecter le principe de pertinence et d'adaptation.

- exemple 1 :



Le signe routier signifiant « virage à droite » signale un virage dangereux et doit être placé à une distance approximative de 150 m avant l'endroit dangereux. La pertinence et l'adaptation à la situation sont incontournables.

- exemple 2 :

*Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

Le texte cité est un proverbe et en tant que tel, il a un sens général : à s'exposer sans cesse à un danger, on finit par le subir. Mis dans un contexte particulier, il peut revêtir différentes significations, en fonction du contexte, d'un élément de cohérence. Imaginons-nous une situation où un petit enfant essaie à plusieurs reprises d'approcher ses doigts de la flamme d'une bougie. La mère l'avertit :

- *N'y touche pas !*

À l'entendre pleurer après s'être brûlé, elle murmure :

- *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

L'interprétation adaptée à la situation est simple : la *cruche* est l'image d'un enfant, *l'eau* est une figure de la flamme et enfin l'action de brûler est représentée par le verbe *se casser*.

## I.7. L'intertextualité

Elle concerne une « interaction textuelle » (terme de Julia Kristeva 1969), des textes mis en relation à l'intérieur d'un texte donné, par le biais de citations, de parodies, un pastiche, du plagiat, d'allusions, de références, etc. Il est à remarquer que cette relation peut être explicite, comme dans le cas d'une citation, ou implicite comme dans une allusion. C'est la tâche du lecteur ou du critique d'établir cette relation d'intertextualité. Parfois, cela revient tard, après s'être approprié ces autres ouvrages.

- exemple 1 :

*Le prix Nobel de Médecine 2013 a été décerné lundi aux Américains James Rothman et Randy Schekman et à l'Allemand Thomas Südhof, a annoncé le jury. Le trio a été récompensé pour ses découvertes sur le système de transport à l'intérieur de la cellule, pour que « les molécules soient transportées à la bonne place dans la cellule au bon moment », selon le comité Nobel. Le Point, 8 oct. 2013.*

Dans ce texte informatif, les journalistes commentent, dans un discours indirect, un événement à la fois social et langagier. Les paroles ne sont pas « entendues » ni rapportées directement, excepté un îlot textuel attribué aux juristes du comité Nobel. Il y a tout de même l'écho de la parole prise dans le commentaire qui manifeste une intertextualité explicite par le biais du verbe *annoncer* et du connecteur *selon*.

▪ exemple 2 :

L'Âne : – *Que tu as de grandes dents. Je veux dire blanches. On doit te le dire tout le temps. T'as un sourire, je te le jure, éblouissant. (...).*

Fiona : – *(...) je ne comprends pas. C'est étrange. Ce baiser devrait me rendre belle.*

Shrek : – *Mais Vous êtes belle, princesse.*

Dans les deux extraits du film américain *Shrek* (2001) en français on fait des allusions aux contes merveilleux de Perrault : d'une part, au *Petit Chaperon rouge* et d'autre part, à *La Belle au bois dormant*. Les grandes dents font penser à la rencontre du Chaperon rouge avec le loup déguisé en grand-mère de la fillette. Le baiser du prince rend la vie à la princesse ensorcelée et évoque sa transformation.

▪ exemple 3 :



Le slogan mis en bas, à droite de la publicité : *Liberté – Égalité – Parité* est une sorte de pastiche ou citation détournée (Adam & Bonhomme 2000 & 2012, Bonhomme 2010) de la devise de la République Française. Ce qui n'est pas sans importance pour l'interprétation de la publicité.

Les 7 critères mentionnés et analysés ci-dessus jouent, dans l'optique de R. Beaugrande et W. Dressler (1981ab), le rôle de principes régulateurs qui devraient faciliter la réception du texte. Ils devraient rendre cette perception rentable, efficace et appropriée, c'est dire : permettre de minimiser l'effort de

réception, donner l'impression que le texte remplit toutes les conditions pour être compris et ainsi permettre d'unir tous les critères de la textualité avec le contexte, la situation.

L'analyse textuelle en langue française doit beaucoup à Jean-Michel Adam qui s'interroge, dans ses nombreux ouvrages, sur les catégories pertinentes pour l'analyse des textes :

*Les solidarités syntaxiques entre unités de la langue n'ont qu'une portée très limitée. Dès que l'on passe le seuil de la phrase pour entrer dans le domaine transphrastique, d'autres systèmes de connexion apparaissent, qui ne reposent pas sur des critères syntaxiques mais sur des marques et des instructions relationnelles de portée plus ou moins lointaine (...). La tâche de la linguistique textuelle est de définir les grandes catégories de marques qui permettent d'établir ces connexions qui ouvrent ou ferment des segments textuels plus ou moins longs. Ces marques ne recourent que partiellement des catégories morpho-syntaxiques définies dans le cadre de la linguistique de la langue. (...) les domaines textuel et morpho-syntaxique sont différents et assez largement indépendants. (Adam 2005 : 36-37)*

Dans cette étude nous essaierons de montrer ces catégories textuelles et leur apport dans l'unité solidaire : structurale, sémantique et fonctionnelle qu'est le texte.

Le texte se présente à nos yeux dans sa linéarité qui n'est qu'illusoire. En effet, le texte repose sur une structure hiérarchique. Il est un macro-signe, une macro-proposition, ayant ses Signifiant (Sa), Signifié (Sé) et Référent (Ré). C'est un objet dynamique, orienté. Il est le signe qui réalise simultanément trois actes : il parle de quelque chose (acte de référence) pour en dire quelque chose d'autre (acte de prédication) afin de communiquer au récepteur une intention particulière de l'émetteur (acte illocutoire). Ce référent global régit tous les choix opérés à différents niveaux de cette structuration hiérarchique.

Il faut souligner que le texte n'est pas seulement l'objet préféré de la linguistique. Il reste au centre du grand intérêt porté par les représentants de différentes zones d'activité humaine et ceci depuis l'Antiquité. L'on peut dire que les premiers textologues étaient des exégètes de la Bible. Le lien des études littéraires avec le texte est incontournable. À l'époque moderne, le texte intéresse, entre autres, le domaine de la traduction, de la culture, du théâtre, des médias, de la publicité ; les sociologues, les politologues, les psychologues travaillent aussi avec des textes.

## II. Le genre discursif

La linguistique contemporaine a introduit un nouveau terme, concurrent au texte : le discours. Ce terme a fait rapidement carrière, non seulement dans les sciences humaines, mais aussi dans le langage courant ; on peut dire que tout est discours.

L'usage courant oppose, en général, le texte au discours comme une production écrite versus une production orale (la conception du discours y est semblable au propos de Benveniste). La linguistique d'aujourd'hui ne partage pas cette optique : les deux notions recouvrent la totalité des productions langagières, et sémiotiques au sens large. En outre, actuellement, on récuse cette distinction entre le texte et le discours en linguistique textuelle. L'étude de textes prend en compte les pratiques discursives, comme c'est le cas de la textologie polonaise qui envisage le texte dans sa dimension pragmatique. Aussi Adam réintègre-t-il sa linguistique textuelle dans la théorie du discours.

Dans la théorie française du discours le texte est considéré comme un produit concret de l'activité discursive, comme un objet portant des traces de cette activité contextualisée.

L'école française d'analyse du discours, rebaptisée, après 1983, « l'analyse française du discours », est un des courants fondamentaux de la linguistique contemporaine de l'Hexagone. Il est donc justifié d'en évoquer le cadre général dans cette étude.

Le discours, en gros, est un texte en contexte, une unité domaniale. C'est la façon de traiter la langue et la société en tant qu'activité institutionnalisée des sujets interagissant dans des situations précises. Cette activité est présupposée par le contrat discursif établi entre les partenaires et réalisé par les protagonistes dans leur mise en scène du dire, par le biais de choix stratégiques. L'analyse du discours est une science interdisciplinaire : elle lie avant tout la linguistique avec la sociologie (le discours est aussi défini comme un rituel socio-langagier) ; elle s'attache avant tout à étudier :

- le type du discours - lié à une zone d'activité humaine (discours : politique, journalistique, juridique, éducatif, scientifique, religieux, administratif, médical, etc.),
- le positionnement - une sorte de point de vue idéologique au sein d'un type de discours : une doctrine, une école, un courant, une tendance, un mouvement etc. (par exemple : le réalisme, le surréalisme, le classicisme, le romantisme en littérature ; le thomisme, le jansénisme dans la religion ; le nationalisme, l'anarchie dans la politique, etc.),
- la catégorie du sujet (on peut envisager le discours comme une activité socio-langagière des infirmières, des étudiants, des policiers, des mères, des commerçants, etc.),
- la stratégie (à titre d'exemple : polémique, didactique, persuasive, informationnelle, etc.).

D'autres facteurs liés au discours sont le temps, le lieu, le médium, le genre. Maingueneau (1998) complète la définition du discours en énumérant 8 aspects co-présents dans chaque activité discursive : le discours est une unité hors-phrastique, orientée, active, interactive, contextualisée, prise en charge, normative et interdiscursive.

Le discours est une institution (il est institué) et définit ses propres dénominations. Cela veut dire qu'en dehors de lui, les objets sont dépourvus de sens. Cela veut dire aussi que les sujets d'une même communauté discursive ont des points de référence forts qui leur permettent de communiquer en pleine sécurité, de s'identifier avec cette communauté.

Le discours, en tant qu'activité, événement vécu, motive le choix de formes, de structures, bref, d'une scénographie préférée ; à titre d'exemple, les nominalisations sont omniprésentes dans un texte administratif et les passivations abondent dans les textes juridiques.

La linguistique textuelle rencontre l'analyse du discours dans la question centrale des genres, étiquetés dans la théorie française comme genres discursifs.

Le discours est une activité domaniale et toute activité est orientée, ayant une ou plusieurs visées précises. Le discours englobe un espace sémiotique, lié au domaine, où interagissent les partenaires mis en relations normées par le type du discours. Ces interactions sont téléologiques, orientées vers un but précisément défini, et ce processus est appelé *genre*. Toute activité discursive se répartit entre plusieurs genres, chaque discours a son répertoire de genres stable à un moment donné de l'histoire ; à titre d'exemple, le discours journalistique se distribue en débat, reportage, feuilleton, journal télévisé, émission radiophonique, transmission, interview etc., le discours religieux - en prière, litanie, encyclique, messe, homélie, etc., le discours administratif - en règlement, circulaire, décision, contrat, etc., et ainsi de suite.

D'autre part, les mêmes étiquettes émergent dans différents discours, par exemple : une lettre peut tout aussi bien exprimer des relations du discours privé que public, commercial, religieux, administratif, médiatique, littéraire, etc. ; un tract peut représenter le discours politique, écologique, médical, commercial, etc. Dans tous ces cas, nous avons affaire à un invariant de forme et de but discursif ; les différences visent les relations intersubjectives et contextuelles, donc le propre du discours en tant qu'activité interhumaine / interpersonnelle. À titre d'exemple, un tract a pour but de manifester certaines idées, de les mettre en valeur et, grâce aux stratégies persuasives, cherche à militer en faveur de ces idées et des milieux qui les répandent, à attirer l'attention d'un certain nombre de récepteurs et à capter le maximum d'adhérents pour le programme donné. Et ceci dans une forme brève, concise, engagée, évaluative, employant des énumérations, des exclamations, des épithètes, des hyperboles, etc. Le lien de cette forme avec le discours s'exhibe dans la dénomination qualifiante qui remplit la forme du contenu domaniale (tract politique, tract publicitaire / médiatique, tract écologique, etc.).

Le genre est un modèle sur lequel les partenaires du discours moulent leur intention communicationnelle. L'intention et le but constituent un invariant qui se traduit par des régularités compositionnelles, autrement dit, des formes préférées. Les convergences structurelles attestent l'appartenance de ces textes à une même série générique (différents reportages, feuilletons, interviews,

prières, encycliques, règlements, décisions, etc.). Le produit final de cette activité est donc le texte. Le texte, objet empirique, matérialise le discours (activité domaniale) dans le genre. Il porte des traces génériques (scénographie préférée, régularité compositionnelle) et discursives (relations interpersonnelles, contexte, sémantique).

Limité par des contraintes discursives et génériques, le locuteur est tout de même libre dans le choix des formes d'expression, depuis les formes transparentes jusqu'aux formes opaques en ce qui concerne le modèle générique. La liberté est plus ou moins grande en fonction du genre. Il est intéressant de mentionner ici la typologie la plus réussie des genres, celle de Maingueneau (2004) qui distingue quatre types de genres institués : les trois premiers sont routiniers, le quatrième est auctorial. Les genres routiniers constituent un continuum de productions textuelles ; sont aussi à envisager des textes placés aux confins de types voisins, des textes annonçant une transformation et une hybridation possible. Mais, en général, les trois routines ont chacune leurs caractéristiques fondamentales. Les genres du 1<sup>er</sup> type sont les plus transparents quant à la norme, les plus formalisés, les plus schématisés ; la variation, si possible, est très limitée. Nous y avons, par exemple, la carte d'identité, le passeport, l'acte de naissance, l'échange des consentements lors d'un mariage catholique, la communication entre le cockpit et la tour de contrôle, l'annuaire téléphonique, le catalogue de bibliothèque, etc. Les genres cités en exemple ont une visée entièrement utilitaire, la forme doit être immédiatement identifiable et indiquer le but poursuivi sans l'obscurcir. Il est difficile de parler de leurs auteurs qui sont réduits à une forme grammaticale sans possibilité de marquer personnellement les textes produits.

Les genres du type 2 et 3 acceptent des scénographies plus variées, allant des plus ou moins transparentes jusqu'aux plus ou moins opaques. Les textes peuvent être marqués par un style individuel. La prière, le manuel, la lettre, la recette de cuisine sont sans doute moins variés dans leurs formes que la chanson, la publicité, la blague, l'allocution, etc. De nos jours, les auteurs aiment choquer le public par le choix de formes à leurs productions langagières et sémiotiques, néanmoins, certains stéréotypes génériques sont toujours en jeu.

Le type 4 représente le genre auctorial où la catégorie même du genre fait problème : le rôle dans l'identification du genre est attribué à l'auteur du texte (*intentio auctoris*) qui le fait dans l'acte dénominatif. La méditation, la préface, l'aphorisme sont institués comme genres grâce aux étiquettes qui les annoncent. L'étiquetage est aussi nécessaire dans le cas de ré-catégorisation auctoriale (trans-accentuation selon Bakhtine 1978) qui peut faire d'une anecdote un toast, d'un conte de fées une recette, d'un débat un cours universitaire ou d'un poème une prière.

Pour résumer : le genre est un dispositif de communication déterminé par des situations socio-historico-culturelles données, relativement stables. Il se définit par deux traits fondamentaux : le but discursif, trait générique par ex-

cellence, et la scénographie préférée et il constitue un maillon intermédiaire entre le texte et le discours.

Si l'on y ajoute la découverte des œuvres posthumes du philosophe russe Mikhaïl Bakhtine (1895–1975), on comprendra mieux l'importance de cette catégorie. Plus de deux mille ans après Aristote, Bakhtine souligne l'importance des conditions externes au genre dans la caractérisation de celui-ci ; le genre est déterminé non seulement par des facteurs compositionnels et stylistiques, mais justement aussi par le type de destinataire, le statut socio-psychologique du locuteur, ses intentions et la situation de communication. L'anthropologue russe nous a rappelé que les genres du discours nous sont donnés au même titre que notre langue maternelle, qu'ils s'introduisent conjointement dans notre expérience et dans notre conscience. Il a souligné que les genres organisent notre parole de la même façon que le font les formes grammaticales (syntaxiques) et que nous apprenons donc ces deux types de normes simultanément, en étroite corrélation.

Il est très intéressant de laisser parler Bakhtine lui-même :

*Lorsque nous choisissons un type donné de proposition, (...) nous [le] sélectionnons en fonction du tout de l'énoncé fini qui se présente à notre imagination verbale et qui détermine notre opinion. L'idée que nous avons de la forme de notre énoncé, c'est-à-dire d'un genre précis de la parole, nous guide dans notre processus discursif. (Bakhtine 1984 : 285)*

*Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (...). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (...), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif qui, ensuite, dans le processus de la parole, dévidera ses différenciations. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise (...) l'échange verbal serait quasiment impossible. (ibidem).*

Nombreux linguistes reprennent l'idée bakhtinienne en soulignant qu'il n'y a pas d'énoncés sans qualification générique, que tout énoncé représente et fait partie d'un genre donné. Le sémanticien François Rastier a souligné l'importance de la notion de genre :

*Il n'existe pas de texte (ni même d'énoncé) qui puisse être produit par le seul système fonctionnel de la langue (au sens restreint de mise en linguistique). En d'autres termes, la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique, car d'autres codifications sociales, le genre notamment, sont à l'œuvre dans toute communication verbale (Rastier 1989 : 37)*

### III. Qualification générique des textes

S'il est vrai, comme le dit Bakhtine, que nous sommes capables d'identifier le genre discursif aux tout premiers mots, tentons d'illustrer cette hypothèse par quelques incipits textuels.

1.

*Il était une fois, voici bien longtemps, un pauvre meunier qui avait trois fils. Les deux aînés étaient très paresseux, mais le plus jeune travaillait dur.*

Voilà le conte merveilleux (*Le chat botté* de Charles Perrault), un genre du discours littéraire. Plusieurs facteurs en témoignent. D'abord, la formule d'introduction, typique pour ce genre, qui nous emmène dans un monde fictif, magique : *Il était une fois* – renforcé ici par *voici bien longtemps* – veut dire « partout » et « nulle part » ou encore « au lieu et temps peu précis, imaginé ». Ensuite, la description d'un état, dit « situation initiale »<sup>5</sup>, dans lequel se déroulera une action narrée. Dans cette situation initiale nous sont présentés les héros et parfois aussi d'autres éléments du contexte. Le temps utilisé est bien l'imparfait de description. D'emblée est annoncée l'opposition, si chère aux contes, entre le bien et le mal (être paresseux vs travailler dur). Reconnaître le conte merveilleux dans cet incipit nous conduit à prévoir le tout compositionnel, la structure narrative avec le déclenchement de l'intrigue, une suite d'actions, le dénouement, la morale, la transformation des héros et du contexte, et ainsi de suite.

2.

*Antitussif opiacé*

*Dans quel cas le médicament VICKS TOUX SÈCHE pastille est-il prescrit ?*

*Ce médicament contient un antitussif opiacé qui bloque le réflexe de la toux en agissant directement sur le cerveau.*

C'est une notice de médicament (*Vicks Toux sèche pastille*). Un texte procédural incrusté de parties explicatives et descriptives. La notice contient des informations clés pour le bon usage du médicament par le patient. À cette fin, elle se compose de quelques rubriques obligatoires, prévisibles à partir de l'incipit (composition ; indications ; contre-indications ; interactions ; mode d'emploi ; effets indésirables, etc.) souvent introduites par des questions, comme c'est le cas ici. Le couple question-réponse donne au texte un caractère explicatif auquel les descriptions sont assujetties. Explication, description, instruction sont typiques des notices. Dans le cas analysé, le lexique dévoile qu'il s'agit du discours médical et, en conséquence, la notice s'interprète comme une notice de médicament.

---

<sup>5</sup> Il en sera question dans la partie IV consacrée aux types de textes.

3.

a. *Nana. J'ai 35 ans brune aux yeux bleus aux formes généreuses, j'aime voyager et (...).*

b. *JJ. Romantique oui, mais pas niaise non plus. Je suis quelqu'un de sociable, aimant rire (...).*

Les deux exemples appartiennent au genre de l'annonce matrimoniale, genre du discours des services. Le style bref, concis, concret est celui d'une annonce. Le nom (prénom, pseudonyme, initiale, etc.) posé au début du texte et délimité du reste par un point, devient l'objet / le thème de description. Celle-ci se focalise sur les traits physiques et le caractère de la personne-thème. Il faut bien remarquer que la personne se présente elle-même (la présence du pronom *je*) et étale ses « qualités » en vue de plaire à une autre personne ainsi visée. Cette auto-présentation persuasive est un exemple d'une annonce matrimoniale / pour un site de rencontres.

4.

*10,30. Jésus reprit la parole, et dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba au milieu des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups, et s'en allèrent, le laissant à demi mort.*

C'est une parabole évangélique (celle du bon Samaritain, selon St Luc), un genre du discours religieux, d'origine littéraire. Déjà la numérotation en chapitres et versets est typique du découpage du texte biblique. On a donc affaire à un texte faisant partie de la Bible. La phrase introductrice (*Jésus reprit la parole, et dit*) indique un texte de l'Évangile et le verbe *dire* annonce directement la parole de Jésus. Le signe des deux points donne accès direct à ces paroles (le discours direct). Le texte rapporté est un texte narré : une suite d'actions exprimées au passé simple et situées sur le fond d'une situation décrite à l'imparfait. Le héros de cette narration (toujours un être humain) exprimé comme indéfini peut redonner au tout un caractère universel. Le plan de l'image se confond avec le plan du réel (l'ancrage dans la réalité géographique, historique, culturelle). De cette constatation, il n'y a qu'un pas à y chercher une figure d'exemple (*paradeigma, exemplum*), un des arguments aristotéliens. L'exemple a un caractère didactique, éducatif et est un élément de la démonstration. Ce dispositif est, a priori, compatible avec une allégorie et avec une parabole. Le contexte religieux fait choisir le deuxième genre. Le dramatisme de l'histoire annonce, en outre, la possibilité d'un choix moral.

5.

*LE FIGARO. – Quand on travaille autant que vous, comment résiste-t-on à l'éparpillement ?*

*Éric-Emmanuel SCHMITT. – Je vis vraiment avec le sentiment que c'est chaque fois la première fois.*

Une interview. Le schéma : question – réponse suggère un genre dialogal. Les acteurs du dialogue sont réels, connus et, en plus, l'un d'eux représente le journal : nous avons donc affaire au discours journalistique (médial / médiatique). Si l'on efface les noms, le dialogue reste toujours basé sur l'échange des tours de parole (dits interventions) qui sont en stricte corrélation avec des règles d'alternance qui organisent la circulation de la parole. Ici, nous avons affaire à une paire adjacente, unité minimale de l'échange : interaction initiative et interaction réactive ; le premier énoncé (orienté) terminé, le deuxième est attendu comme une réaction pertinente.

L'échange Q-R ici montré implique une question ouverte (et en plus informative commençant par *qui, quoi, quand, comment*, etc.) qui permet à l'interviewé d'agir à son gré et de s'engager personnellement. Cet échange concerne la vie professionnelle, du moins c'est ce qu'on peut espérer, vu le début. Si l'on revient au contexte des noms des acteurs, il est clair qu'il s'agit d'une interview culturelle (la typologie de Charaudeau 2005 : 175) et d'une interview de presse : non seulement le nom du journal en est le témoin, mais aussi l'absence d'intervention d'ouverture et le passage direct au corps de l'interaction. La confrontation de paroles n'est pas spontanée, elle est reprise et adaptée aux critères rédactionnels.

6.

1. *Le port du bonnet de bain et la douche sont obligatoires avant chaque activité.*
2. *Plonger seulement dans la partie profonde de la piscine.*
3. *Il est seulement permis d'accéder à la promenade pieds nus ou munis de...*

Le règlement – genre du discours administratif. C'est un document par lequel une autorité administrative compétente soumet à une règle, à une discipline les membres d'un groupe, d'une assemblée, etc. C'est l'ensemble des prescriptions (lois et devoirs) qui doivent être suivies par eux. En général, on a affaire à des règlements intérieurs d'une entreprise, d'une institution, etc. ; il s'agit donc d'une situation bien précise.

Quels sont les indices permettant de reconnaître dans le texte cité un règlement ? L'énumération introduit de l'ordre et une sorte de hiérarchie des prescriptions rédigées dans un style directif, impersonnel, sec, précis et standardisé. Les tours impersonnels et les infinitifs ont deux fonctions majeures : d'une part, ils manifestent un style officiel, formel ; d'autre part, ils traitent le récepteur du message de façon catégorielle, en tant qu'utilisateur des biens communs mis à disposition. L'acte directif se traduit par la présence de termes de la modalité déontique (*sont obligatoires ; il est permis*), renforcés par des déterminants ou adverbes totalisants/ d'exclusion (*chaque ; seulement*) : à côté de leur caractère impératif, ces modalisateurs rendent compte d'une asymétrie des rôles, propre à l'administration, entre l'autorité et les citoyens. Le ton sec, formel, précis est indispensable à ce que les prescriptions soient bien interprétées, de façon univoque, sans aucune ambiguïté. Dans notre exemple, le champ lexical indique qu'il s'agit d'un règlement intérieur de la piscine.

7.

*Gâteau au chocolat*  
*Ingrédients / pour 8 personnes*  
 200 g de chocolat  
 100 g de sucré  
 100 g de beurre

On reconnaît aisément la recette de cuisine, cet autre discours de services. C'est un texte procédural qui permet de réaliser les actions prédiquées. Ce texte est facilement reconnaissable en raison de sa structure stéréotypée, d'une disposition fixée des éléments faisant partie d'un contenu constant. La structure tripartite du texte : nom du plat, ingrédients et préparation est obligatoire et fixe. Nous avons, le cas échéant, les deux composants de cette structure. Le deuxième, la liste des ingrédients porte des unités de mesure et est disposée en forme d'une colonne ce qui est le plus fréquent de nos jours. Une indication facultative du nombre de personnes s'y ajoute comme un facteur facilitant. Les étiquettes (gâteau, ingrédients) et, en outre, le lexique culinaire donnent la touche finale à l'identification du genre.

8.

*Cet après-midi : le temps restera perturbé aujourd'hui avec l'arrivée de nouvelles pluies par l'ouest. Près des Pyrénées, après une accalmie la nuit dernière et ce matin, des précipitations faibles reprendront.*

Les prévisions météo appartiennent au discours médiatique. C'est un texte informatif, au style sec, non-émotionnel. Il s'agit de présenter des événements futurs (exprimés avec le temps « futur simple ») comme des faits qui devraient s'accomplir. La forte probabilité de cette prévision se justifie par l'expérience, les observations, les analyses et le savoir des météorologues. Le contenu est ancré dans le monde réel (des noms géographiques apparaissent) et dans l'actualité temporelle (*cet après-midi ; aujourd'hui ; la nuit dernière ; ce matin*) et spatiale (*l'ouest*). Il est donc adressé aux lecteurs, spectateurs, auditeurs des journaux nationaux ou régionaux. Parfois, cette probabilité est exprimée à l'aide de la modalité épistémique (par exemple le conditionnel), mais ce n'est pas le cas ici. Le lexique professionnel renforce l'identification du genre.

9.

*Si tous les jours vous faites la tête, comment voulez-vous que les autres vous abordent. Sortez, voyez du monde et vous verrez la vie sous un autre angle.*

L'horoscope est un exemple du discours de loisirs (ou divertissement). Le texte de l'horoscope concerne également l'avenir, mais, au contraire des prévisions météo, il prend pour base l'astrologie, joue sur les émotions et essaie d'établir une relation quasi-personnelle avec le lecteur. A cette fin, il emploie le pronom *vous* vacant auquel peut s'identifier toute personne lisant le texte.

Le temps présent met en avant le caractère ou l'état actuel de la personne ; le futur, par contre, est ici un temps pour les conseils. Le texte est donc tout aussi bien indirectement que directement persuasif : il porte sur le comportement espéré du destinataire. Il prévoit l'avenir des personnes nées sous un signe concret du zodiaque – c'est donc un horoscope.

10.

*Maître Corbeau, sur un arbre perché,  
Tenait en son bec un fromage.  
Maître Renard, par l'odeur alléché,  
Lui tint à peu près ce langage : (...)*

La fable (*Le Corbeau et le Renard* de La Fontaine), genre littéraire, le plus souvent versifié, fictif, représente le monde humain de façon satirique. C'est un récit, texte narré dont les héros sont, en général, des animaux personnifiés. Dans notre exemple, les deux acteurs sont introduits et présentés, avant que l'action ne commence, ce qui est typique de la narration. Ce sont des animaux incarnant des caractéristiques humaines : le Renard, écrit avec une majuscule (tout comme le Corbeau), se met à parler. Ces quelques observations constituent des traces de ce genre, qui est une histoire allégorique, à visée didactique : son but est d'illustrer une morale et de dénoncer les vices des hommes et de la société.

11.

*Oscars du meilleur film, du meilleur réalisateur, du meilleur scénario et de la meilleure photographie, Birdman est le grand triomphateur de la cérémonie du 22 février.*

C'est le début d'un article de presse dans la catégorie « information » (*Le Monde*, le 23 fév. 2015, « *Birdman* : un film brillant mais trop bodybuildé ») – le discours médiatique / journalistique. Le texte a le caractère d'une relation, d'un compte-rendu des faits, des événements réels, situés dans l'actualité (ici, il s'agit d'événements de la veille de la publication). Le savoir du lecteur sur la cérémonie des Oscars 2015, sur les catégories du prix et sur les titres des films nominés est ici actualisé et enrichi de détails référentiels. Le style objectif, neutre, non engagé, distancé, professionnel est typique d'un article d'information, qui répond aux questions classiques (ici réalisées seulement partiellement vu la dimension de l'extrait) : qui ?, quoi ? quand ?, où ?, comment ? (et éventuellement : pourquoi ?).

12.

*Sur le moyen unique :  
Attendu, selon l'arrêt attaqué (Versailles, 29 juin 2006) qu'au sein des magasins Champion, plusieurs catégories de salariés sont tenues de porter une tenue de travail, pour des raisons d'hygiène, de sécurité, de contact avec la clientèle ou (...)*

Le texte appartient au discours juridique et représente un de ses genres : l'arrêt (*L'arrêt de la Cour de cassation, Chambre sociale, 1 Audience publique du mercredi 21 mai 2008*). *Sur le moyen unique* est une formule introductrice aux arrêts de cassation rendus en France. Le connecteur *attendu que* fait partie des rares connecteurs permettant aux juristes de bien reconnaître le type textuel des décisions. Il ouvre des paragraphes et assure l'efficacité du style juridique. Qualifié de causal (Lundquist 1983), d'argumentatif ou d'organisateur textuel (Adam 1990, 2005) et, plus récemment, d'annonceur (Nølke 2014), parce qu'il annonce des stratégies discursives particulières, des stratégies argumentatives. Les arrêts de la Cour de cassation suivent toujours la même construction et les *attendu que*, placés en outre en tête des alinéas, organisent un enchaînement argumentatif prévisible. Ce sont des annonceurs forts car ils anticipent des enchaînements stratégiques obligatoires, pragmatiquement prévisibles.

L'expression : *selon l'arrêt attaqué* est aussi une variante d'une formule placée à cet endroit du texte de l'arrêt. L'on peut aussi citer comme caractéristique de la structure du texte juridique la forme passive (*sont tenues*) couramment employée afin de mettre en relief les bénéficiaires de la loi (mis en position du sujet) au détriment de l'agent de l'action, effacé en tant qu'identifié au législateur institutionnalisé.

13.

*BUT : Être le dernier joueur à rester en jeu, c'est-à-dire le dernier joueur n'ayant pas fait faillite.*

*MATERIEL*

*1 plateau de jeu*

*1 casier pour le Banquier (...)*

Le texte ressemble par sa structure à certains textes déjà présentés (notice de médicament, règlement, recette) : c'est un type procédural, instructionnel, composé de trois parties obligatoires : but du jeu, matériel et règles (possibilités et contraintes). Les principes qui régissent cette instruction coïncident avec ceux exposés précédemment. Le lexique indique le jeu. Ce sont les règles du jeu, elles relèvent du discours des loisirs.

14.

*Par « tenue du dimanche », j'entends un look confortable des orteils jusqu'au sommet du crâne. Aujourd'hui, ça tombe bien, on est dimanche, mais je porterais tout aussi bien cette tenue un autre jour (...)*

Le blog (mot anglais, francisé en *blogue*, appelé aussi : cybercarnet ou bloc-notes) est un genre du discours médiatique (ici : le blog de mode de Chloé, du 1<sup>er</sup> février 2015, publié sur le site : [www.lapenderiedecloe.com](http://www.lapenderiedecloe.com)) ; c'est un genre d'origine littéraire (littérature documentaire ; journal intime), une publication périodique, régulière, chronologique de billets centrés autour d'un sujet donné.

Une sorte de journal, de mémoire publié sur Internet, un aveu rendu public, un exhibitionnisme émotionnel visant une autoprésention, une autocréation, l'appartenance à un groupe des célébrités, le besoin d'avoir une audience. La variété stylistique, le mélange multimédias, la couleur de fonds (arrière-plan), les émoticônes, les renvois à d'autres sites, les interactions, les commentaires des visiteurs, etc. sont des indices du blogue. L'incipit présenté, extrait de son milieu naturel, porte tout de même quelques traits qui favorisent son identification : le style lâche (*un look ; ça tombe bien*), personnel (*je*), émotionnel, intime (la blogueuse crée son image, se concentre sur elle-même), actualisé (*aujourd'hui ; on est dimanche*) – propre au journal.

15.

Paris, le mercredi 09 octobre 2013

*Madame, Monsieur,  
Titulaire d'un Bac Pro Commerce, je suis actuellement à la recherche d'un premier emploi dans la vente de prêt-à-porter. (...)*

Le premier coup d'œil sur la composition du texte ne laisse aucun doute : on a affaire à une lettre. Le petit fragment du corps de cette lettre écrite dans un style formel, professionnel, standardisé le place dans le discours administratif : c'est une lettre de motivation (au poste de vendeur/ vendeuse). Cet incipit dévoile ainsi le reste effacé : la composition tripartite (1. identification de l'auteur, du destinataire et du sujet ; 2. autoprésention pointant sur des données biographiques, qualifications professionnelles, possibilités, plans, etc. hiérarchisés de façon pertinente ; 3. déclaration d'être prêt à entreprendre certaines activités proposées) annonce les formules finales de politesse, la signature. Il nous laisse aussi prévoir des stratégies discursives qui font de l'auteur-demandeur d'emploi un « offreur » / un « vendeur » qui vante ses qualités et se présente sous son meilleur jour. On peut prévoir également la disposition des trois parties et d'autres éléments sur la page, ainsi que des renvois intertextuels à l'annonce pour un poste de vendeur, à titre d'exemple.

16.

*Seigneur, prends pitié,  
Ô Christ, prends pitié, (...)*

*Sainte Rita, avocate puissante auprès de Dieu, prie pour nous,  
Sainte Rita, joie de tes parents âgés, prie pour nous, (...)*

La litanie (de Sainte Rita), du discours religieux, est une prière de supplication (du grec : *litaneía*). Dans le cas présent, elle se compose de trois parties structurées de la même façon. La structure est fondée sur des parallélismes sémantiques et syntaxiques : des invocations suivies de supplications ; des apostrophes renforcées par des anaphores et suivies des prédications.

Dans la première partie, se succèdent les invocations à un Dieu unique en trois personnes (Seigneur, Christ, Père Céleste, Seigneur Jésus, Esprit Saint, Trinité Sainte) et la supplication : *prends pitié (de nous)*. Ensuite, le corps de la litanie est constitué d'invocations à Sainte Rita (une apostrophe, une anaphore), accompagnées de descriptions coréférentielles apposées au sujet (thème) et suivies des supplications (*prie pour nous*). Enfin, la troisième partie repose sur le parallélisme des invocations à l'Agneau de Dieu et des supplications (*pardonne-nous, exauce-nous, prends pitié de nous*).

La première et la troisième parties sont communes à toutes les litanies et forment un cadre de la prière : l'incipit et l'excipit sont schématiques. Le corps de la litanie est intéressant en tant que texte et ses premiers mots témoignent aussi des caractéristiques génériques propres à ce genre. Tout énoncé a une forme d'une apostrophe à l'objet ; il faut admettre que l'objet du texte est identique avec son destinataire : la litanie parle en même temps à et de la même personne. Les invocations à la Sainte forment un paradigme de prédicats poétiques (*avocate puissante auprès de Dieu, joie de tes parents âgés, amie de la solitude dès ton enfance, généreuse et bienveillante envers tous*, etc.), un paradigme de synonymes poétiques valables uniquement pour Sainte Rita et qui ont une valeur axiologique très forte, honorifique et symbolique. Leur accumulation revêt justement cette fonction d'hyperbole afin de renforcer l'apothéose de la personne glorifiée. Le style noble, le pathos lyrique appartiennent à la caractéristique de ce genre.

17.

*Grande voix de l'émancipation des femmes musulmanes et du dialogue des cultures, l'écrivaine algérienne Assia Djebar, membre de l'Académie française, est décédée vendredi à Paris à l'âge de 78 ans.*

*La romancière, décédée dans un hôpital parisien, sera enterrée, selon ses vœux (...)*

La nécrologie est un genre journalistique / médiatique dans la catégorie « opinion » (l'article à la une du journal *Le Parisien* du 7 février 2015 : « Décès de la romancière algérienne Assia Djebar, grande voix de l'émancipation des femmes »). Il est facile d'y reconnaître la nécrologie grâce à la présence d'un mot-clé faisant partie du champ sémantique de la mort : décès (c'est notre cas), disparition, deuil... Le but de l'article est d'informer du décès et de rendre hommage au défunt.

L'article se compose de trois parties : ouverture (le premier paragraphe), corps et chute (le dernier paragraphe). L'ouverture de l'exemple cité apporte surtout l'information relative au décès et à l'enterrement ; information précédée, en général et de façon canonique, d'une présentation valorisante de la personne.

À ces premiers mots, on prévoit la suite du genre. La chute qui résume son œuvre, est aussi axiologique. Dans le corps sont cumulés les faits importants de la vie professionnelle du défunt, incrustés d'évaluations et, parfois, des citations (au discours direct) des personnes connues (dans notre texte, on cite, par

exemple, François Hollande). La description donnée est un portrait dynamique dessiné avec des attributs, des appositions, des épithètes, des anaphores lexicales, des comparaisons qui prolifèrent. Le portrait est fait au présent atemporel avec lequel on essaie de rapprocher la silhouette et de l'immortaliser. La chute comporte le passé simple qui résume un parcours de vie.

Par analogie, l'on pourrait essayer d'attribuer aux excipits la même qualité de propriété générique, même si ce n'est pas aussi évident dans tous les cas ; certains excipits peuvent néanmoins être traités comme des indices formant, avec les incipits, des cadres génériques.

Citons comme exemple :

- *Amen* – pour la prière,
- *Agneau de Dieu, prends pitié de nous* – pour la litanie,
- *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués* – pour une lettre
- *Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma candidature, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments respectueux.*  
*Marie Dupont* – pour une lettre de motivation,
- *Le mariage du prince et de la Belle au bois dormant fut célébré avec un faste exceptionnel. Et ils vécurent heureux jusqu'à leur mort* – pour un conte merveilleux (*La belle au bois dormant* de Perrault).
- <sup>16</sup> *Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.* – pour la parabole (*Les ouvriers de la onzième heure*, Matthieu, 20, 1-16).
- *Faire cuire le gâteau environ 20 minutes sur thermostat 5.* – pour une recette de cuisine (le gâteau au chocolat).
- *Et notre vieux Coq en soi-même / Se mit à rire de sa peur : / Car c'est double plaisir de tromper le trompeur.* - pour une fable (La Fontaine : *Le Coq et le Renard*).
- *Ainsi fait et jugé par la Cour de cassation, chambre sociale, et prononcé par le président en son audience publique du vingt et un mai deux mille huit.* – pour un arrêt de la Cour de cassation (le même que cité déjà).

Non seulement les incipits témoignent de la généricité textuelle. Toute l'organisation du texte est contrôlée par la catégorie du genre. Cette catégorie prime sur l'usage de la langue, comme le dit F. Rastier : « Aucun texte n'est écrit seulement 'dans une langue' : il est écrit dans un genre en tenant compte des contraintes d'une langue » (Rastier 2004 : 125).

#### IV. Les 4 types des genres

Conformément aux définitions et caractéristiques présentées, le genre est un attribut obligatoire de tout énoncé, il transforme un faisceau de signes en un communiqué intentionnel, en un dispositif de communication dans une situation socio-historico-culturelle déterminée. Le genre n'existe qu'intersubjectivement, comme une des compétences indispensables pour fonctionner dans

une communauté, la compétence générique étant, en un sens, plus importante que la compétence linguistique, car c'est par les genres qu'on communique. Les fautes langagières rendent l'énoncé acceptable, les erreurs au niveau du genre, par contre, perturbent sa compréhension. Le texte n'a donc d'interprétation qu'en fonction du genre (et du discours). Le genre unit la forme linguistique avec une intention communicationnelle et le fonctionnement social.

Dans la définition du genre élargie, celle qui inclut des propriétés discursives, comme c'est le cas de la linguistique polonaise, nous trouvons 4 types d'aspects :

1. l'aspect structural (le modèle compositionnel),
2. l'aspect pragmatique (le contexte de communication : émetteur, récepteur, but, force illocutoire),
3. l'aspect cognitif (façon de représenter le monde, points de vue, axiologie),
4. l'aspect stylistique (les indices du style).

Les genres s'identifient, en général, avec des événements socio-langagiers, comme la prière, le cours, la leçon, l'interview, le débat, la consultation, l'examen, et ainsi de suite. Parfois, ils s'unissent pour créer des collections de genres (le terme de Wojtak 2004) comme dans le cas de la messe (composée de prières, homélie, chants, etc.).

Vu l'importance du genre dans une communauté pour les liens et la communication de ses membres, il faut apprécier toutes les tentatives de classement de cette catégorie.

Nous avons déjà mentionné la typologie de Maingueneau (p.ex. 1999, 2004) comme la plus adéquate et la plus réussie. Elle se réfère à la conception de l'énoncé comparé à la scène théâtrale (suite à la métaphore de Goffman (2009) où les acteurs incarnent différents rôles sociaux et mettent en scène leur parole. Maingueneau a discerné trois plans scéniques qui s'imposent en même temps, avec évidence :

1. la scène englobante (elle correspond au type du discours, au contrat engageant les partenaires, aux relations intersubjectives et situationnelles),
2. la scène générique (elle correspond au genre et par conséquent, elle concerne le but de l'activité domaniale qu'est le discours, ainsi que la forme préférée adéquate),
3. la scénographie (elle correspond au texte et à sa forme réelle).

On voit bien que ce qui est réellement vécu et réalisé dans cet événement, c'est le texte, qui, cependant, laisse percevoir des traces d'un type du discours et de son genre. Les deux premières scènes « définissent conjointement ce qu'on pourrait appeler le cadre scénique du texte. C'est lui qui définit l'espace stable à l'intérieur duquel l'énoncé prend sens, celui du type et du genre de discours » (Maingueneau 1998 : 70). La scénographie, quant à elle :

implique ainsi un processus *en boucle paradoxale*. Dès son émergence, la parole suppose une certaine situation d'énonciation, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation-même. La scénographie est ainsi à la fois ce

*dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément la scénographie requise pour énoncer comme il convient, selon le cas, la politique, la philosophie, la science, ou pour promouvoir telle marchandise... (ibidem : 71).*

La relation qui s'établit entre la scénographie et son cadre scénique a permis à Maingueneau (2004) de proposer une typologie distribuant tous les genres entre 4 modes de généricité instituée.

Les genres institués de mode (1) « ne sont pas ou peu sujets à variation. Les participants se conforment strictement à leurs contraintes » (Maingueneau 2004 : 112).

Un exemple :

*L'échange des consentements au mariage catholique.*

*Lui : Moi ..... je te reçois ..... comme épouse et je te promets de rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie, pour t'aimer tous les jours de ma vie.*

*Elle : Moi ..... je te reçois ..... comme époux et je te promets de rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie, pour t'aimer tous les jours de ma vie.*

Le discours religieux (catholique) est singulier parmi d'autres : il transcende la réalité vécue pour allier le profane au sacré. Le contrat discursif engage les fidèles, d'une part, et Dieu avec les évêques, successeurs des apôtres, d'autre part. Ce contrat se réalise dans l'Église catholique qui est l'ensemble des chrétiens (des baptisés) en communion avec le pape et les évêques, une institution à la fois humaine et divine, visible et à la fois invisible, spirituelle, une communauté de foi, d'espoir et d'amour. L'Église est en ce monde un sacrement de salut. Elle se considère comme dépositaire de la foi universelle et garant de la sainte doctrine (en la personne du pape). L'Église prêche la vérité révélée, celle de Dieu qui est éternel et immuable. L'Église est donc une institution à évolution lente, mais certaines choses ne changeront jamais, par exemple les dogmes, immuables et, par définition, non négociables. De même, les sacrements demeureront inchangés, parce qu'ils ont été institués par le Christ et confiés à l'Église. Les sacrements sont des signes visibles du don gratuit de Dieu (la grâce) qui permettent aux hommes de participer à la vie divine (voir : Catéchisme de l'Église Catholique, n° 1131<sup>6</sup>). L'un des 7 sacrements est le sacrement de mariage.

Le Catéchisme de l'Église Catholique définit le mariage comme « l'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants », laquelle alliance

---

<sup>6</sup> Voir : [www.vatican.va/archive/FRA0013/\\_\\_\\_P30.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P30.HTM) (consulté au printemps 2015).

« a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement » (Catéchisme de l'Église Catholique, n° 1601<sup>7</sup>).

L'histoire du sacrement de mariage est longue ; sa liturgie s'est constituée entre les IV<sup>e</sup> et XI-XII<sup>e</sup> siècles. Le pape Nicolas I<sup>er</sup> (858-867) a vu le fondement du mariage dans le libre consentement et lui seul. L'idée de sacrement s'est formée au Moyen-Âge : le mariage est devenu un signe de l'amour du Christ et de l'Église. Le concile de Trente en a fait un dogme en soulignant que les époux sont eux-mêmes les ministres du sacrement. Aussi a-t-il montré que c'était le Christ qui a institué le mariage : l'on peut consulter, par exemple, l'Évangile selon Saint Matthieu (Mt 19, 3-9) ou selon Saint Marc (Mc 10, 2-12), ou encore la Première épître aux Corinthiens de l'apôtre Paul (1Co 7, 10-11) où il est question de l'unité et de l'indissolubilité du mariage. L'unité a déjà été explicitée dans le Livre de la Genèse (Gn 2, 24 : « C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair »).

Tout ce contexte discursif se reflète dans le consentement matrimonial qui est « l'acte de la volonté par lequel un homme et une femme se donnent et se reçoivent mutuellement en une alliance irrévocable pour constituer le mariage » (le Code de droit canonique, Can. 1057, § 2<sup>8</sup>). Dans l'alliance entre un homme et une femme se révèle le plus pleinement l'histoire des alliances entre Dieu et l'humanité. Le sacrement sanctifie cette alliance et situe l'amour des époux au cœur de l'amour de Dieu pour les hommes.

Le consentement est l'élément constitutif du mariage. Sa formule reste immuable et doit être prononcée sans aucune erreur afin que le mariage soit valable. La scénographie textuelle n'admet aucune modification. La scénographie comportementale d'ailleurs non plus : les fiancés se donnent la main et l'assistant-témoin (le prêtre) pose sa main droite sur leurs mains jointes ou l'étend vers les futurs époux. Le discours en tant que rituel socio-langagier associe le social et le langagier dans une seule et même logique : l'un des aspects appelle toujours l'autre.

Ce sont l'homme et la femme qui sont les célébrants du sacrement, ils se marient eux-mêmes et s'engagent devant Dieu, représenté par un assistant mandaté par l'Église (prêtre, diacre, exceptionnellement un laïc délégué par l'évêque) et devant l'église rassemblée. La liturgie est donc nécessaire pour « consacrer » le mariage. La dignité du consentement mutuel s'appuie sur 4 piliers fondamentaux : la liberté, l'indissolubilité, reconnues au Moyen-Âge et explicitées dans les livres saints de la Bible (dans le consentement par des actes directs : *je te reçois...*, *je te promets...*), la fidélité exprimée clairement (*je te promets de rester fidèle dans le bonheur et dans les épreuves...*) et la fécondité, retrouvée dans l'amour que les futurs époux se promettent, dans leur don total et dans leur ouverture au don de la vie (*pour t'aimer tous les jours de ma vie*). À l'instar du Christ qui a donné sa vie pour nous.

<sup>7</sup> Voir : [www.vatican.va/archive/FRA0013/\\_\\_\\_P4U.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P4U.HTM) (consulté au printemps 2015).

<sup>8</sup> Voir : [www.vatican.va/archive/FRA0037/\\_\\_\\_P3S.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0037/___P3S.HTM). (consulté au printemps 2015).

En énonçant la formule du consentement, les fiancés participent à un acte performatif : dire c'est faire. Les deux candidats deviennent désormais mari et femme, au nom de l'Église, devant Dieu qui légitime et bénit leur alliance. La parole donnée engage toute leur vie.

Les genres institués de mode (2) : « les locuteurs produisent des textes individuels, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel » qui prescrivent « la thématique, la durée, les rôles des participants, etc. » (Maingueneau 2004 : 112-113). Ces genres routiniers laissent à l'auteur une marge de manœuvre dans le choix de la composition et de moyens stylistiques, néanmoins cette souplesse reste sous le contrôle des contraintes génériques.

Un exemple : la recette de cuisine.

C'est un texte procédural du domaine (discours) des services à visée pratique qui est de permettre au lecteur de réaliser un plat à partir de quelques consignes. Sa structure canonique comporte 3 éléments obligatoires : nom du plat, ingrédients et préparation qui apparaissent dans cet ordre. Sous l'étiquette de textes procéduraux, Adam (1997, 1999, 2001, etc.) a rassemblé les productions qui ont en commun de *dire de faire* et de *dire comment faire* en prédisant un résultat et en incitant directement à l'action. Se conformer à une recette de cuisine, c'est réaliser une transformation d'un état initial (ingrédients, objets isolés) en un état final (plat). Réaliser cette transformation c'est, pour le lecteur, suivre les étapes programmées sur les conseils du scripteur. Ces étapes sont représentées par des prédicats actionnels massifs organisés selon une chronologie à respecter (p.ex. : *épilucher, laver, essorer, tailler, couper, peler, émincer, émietter, écaler, mélanger, battre, verser, décorer*, etc.). Ce sont des verbes, dans la plupart des cas, performatifs explicites, ce qui paraît naturel dans un texte du type instructionnel. Les conseils sont en général donnés à l'infinitif, ce qui efface le sujet énonciateur (souvent les mêmes recettes circulent dans les livres de recettes et sur les sites Internet) et laisse la place du destinataire vacante (tout lecteur est invité à se sentir le destinataire de l'instruction). Dans les exemples cités, nous avons plutôt des infinitifs (ex. 2, 3, 5, 6, 8 et 9). Plus rares, quoique considérés comme des variantes routinières sont des impératifs de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel où l'invitation est plus marquée (ex. *sortez, préchauffez, préparez, piquez, cassez, ajoutez*, etc. : ex. 1, 4) ; nous avons aussi trouvé l'impératif de la 2<sup>e</sup> personne du singulier (*râpe, mélange, ajoute, verse* : ex. 7) et une expression d'adresse directe (*Il te faut...* : ex. 8) qui réduisent la distance entre les deux protagonistes, bien que toujours indéterminés. Nous notons ainsi une certaine liberté dans l'emploi des formes verbales.

Les exemples (1-9) montrent différentes possibilités de modifier la scénographie de la recette, les 3 éléments obligatoires étant observés ; il est vrai qu'actuellement la forme de recette, réduite aux éléments obligatoires, paraît pauvre et peu convaincante (ex. 1), des éléments ajoutés donnent des renseignements supplémentaires mais importants du point de vue de l'adaptation

de la recette aux circonstances et besoins (pour combien de personnes, difficulté, temps, coût, ustensiles, saison, nutrition). Fréquents sont les éléments persuasifs : la photo du plat et parfois la documentation de sa préparation, le souhait de « bon appétit ! », les variations des caractères d'imprimerie, de la mise en page ou des encadrements, la mise en relief de l'histoire du plat ou de ses traits exceptionnels, des conseils quant au choix du vin ou d'autres suggestions du chef. Il arrive que la scénographie de la recette soit adaptée aux récepteurs jeunes par divers ajouts : les couleurs, les équipements scolaires, la visualisation d'ingrédients, d'ustensiles et de moyens de mesure (il est question non seulement de *faire faire*, mais aussi de *montrer comment faire*), ainsi que des allusions aux contes merveilleux (ex. *la galette du petit chaperon rouge* où non seulement apparaissent des dessins de héros du conte, mais aussi on rappelle à l'enfant dans la dernière étape des préparations (appelées ici « déroulement ») d'emmener la galette chez la grand-mère et de faire attention au loup.

Ensuite viennent les genres institués de mode (3) : ils se distinguent par l'absence de scénographie préférentielle.

*Certes, bien souvent des habitudes se prennent, des stéréotypes se mettent en place (...), mais il est de la nature de ces genres d'inciter à l'innovation. Ce nécessaire renouvellement est lié au fait qu'ils doivent capter un public (...). L'innovation néanmoins n'a pas ici pour fonction de contester la scène générique* (Maingueneau 2004 : 113).

A vrai dire, il n'y a pas d'une scénographie unique préférée, celle-ci change avec la mode ou les courants esthétiques dominants. Des stratégies persuasives, manipulatoires, ludiques prévalent d'où l'importance d'une forme attrayante, originale, innovatrice. Ces genres sont pourtant aussi dits routiniers, cela veut dire qu'ils portent tout de même des marques génériques. L'on peut penser à la publicité et à son évolution. Si l'on passe en revue l'art de la séduction commerciale et qu'on compare « les placards » du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles dus au développement de la presse écrite, de petites annonces de *La Gazette*, avec des créations sémiologiques ayant recours à de nouvelles technologies (images, dessins et autres types de graphismes) et, enfin, avec les spots télévisés, etc., on aura un panorama d'une grande évolution du genre de la publicité dont le nom est apparu en 1689 afin de signifier l'action de porter à la connaissance du public. Puis, en 1829, il a désigné le fait d'influencer les achats du public.

Un autre genre qui n'obéit pas à une seule et même scénographie est la chanson (du discours de loisirs) représentant la musique populaire. Traditionnellement, elle se compose de couplets alternant avec un refrain. Celui-ci reprend chaque fois et régulièrement les mêmes paroles, tandis que le couplet les différencie pour faire évoluer le récit. Les deux composantes portent des caractéristiques non seulement textuelles mais aussi mélodiques. La rime et le rythme sont aussi des traits pertinents. On remarque par exemple tous ces traits dans une comptine *Alouette, gentille alouette*. Il serait vain de présenter ici tout un éventail de chansons. Lire et écouter / regarder leurs interprétations

(vocales et gestuelles), en suivant des clips, nous fera sentir les différences et l'évolution du genre. *Ne me quitte pas* de Jacques Brel (décédé en 1978) ne ressemble pas structurellement à *Mon mec à moi* de Patricia Kaas (toujours en vogue) et les deux se distinguent de *Qui sème le vent récolte le tempo* (1991) ou de *La concubine de l'hémoglobine* (1994) de MC Solaar. Ces dernières chansons représentent un rap, une forme de diction des textes mi parlés et mi chantés, plutôt scandés, rimés et rythmés, une sorte d'hybride de mots et de musique. Les spécialistes soulignent que la base musicale du rap est pauvre et consiste à mixer des extraits de disques avec d'autres sources sonores. Le rôle dominant est alors attribué aux paroles qui sont plutôt récitées que chantées. Au niveau textuel nombreuses sont donc les figures de mots, portant sur la forme, notamment sonore, comme, par exemple : l'assonance, l'homophonie, l'allitération, la paronomase, etc.

Voici quelques exemples de figures de mots :

*Ensorceler le pacte et sceller la beauté du corps*  
*On me traite de traître quand je traite de la défaite du silence*  
*J'ai vu la concubine de l'hémoglobine*  
*Balancer des rafales de balles normales et faire des victimes*  
*C'est accablant, troublant, ce ne sont pas des balles à blanc*  
*Science sans conscience égale science de l'inconscience*

Les genres institués de mode (4) :

*sont les genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion même de 'genre' pose problème. (...) Il s'agit de genres qui sont par nature 'non saturés', de genres dont la scène générique est prise dans une incomplétude constitutive. C'est à un auteur pleinement individué (...) qu'il revient d'autocategoriser sa production verbale (Maingueneau 2004 :113).*

L'intervention de l'auteur dans l'identification générique du texte est donc nécessaire. *L'intentio auctoris* est explicitée dans le processus de dénomination qui donne accès à l'interprétation.

Exemple : La méditation

1.a.

*Le voyage de la tête au cœur : Moins tu éprouves de besoins, plus tu deviens libre, plus tu trouves de la joie en tout ce qui existe, et tu découvres que, en fait, tout cela ne se trouve pas à l'extérieur, mais que tout cela se trouve à l'intérieur de nous.* ([www.coursdereligion.be/voyage\\_tete\\_coeur](http://www.coursdereligion.be/voyage_tete_coeur))

1.b.

**Invictus :**

*Aussi étroit soit le chemin, nombreux les châtements infâmes,  
 je suis le maître de mon destin, je suis le capitaine de mon âme.*

2.

<sup>31</sup>(...) *Le royaume des cieux ressemble à une graine de moutarde qu'un homme a prise pour la semer dans son champ.* <sup>32</sup>*C'est la plus petite de toutes les semences ; mais quand elle a poussé, elle dépasse les autres plantes du potager et devient un arbuste, si bien que les oiseaux du ciel viennent nicher dans ses branches.* (Mc 4,30-32 ; Lc 13,18-19).

3.

*Dites, Si C'était Vrai*

*Dites, dites, si c'était vrai*

*S'il était né vraiment à Bethléem, dans une étable*

*Dites, si c'était vrai*

*Si les rois Mages étaient vraiment venus de loin, de fort loin*

*Pour lui porter l'or, la myrrhe, l'encens*

*Dites, si c'était vrai*

*Si c'était vrai tout ce qu'ils ont écrit Luc, Matthieu*

*Et les deux autres,*

*Dites, si c'était vrai*

*Si c'était vrai le coup des Noces de Cana*

*Et le coup de Lazare*

*Dites, si c'était vrai*

*Si c'était vrai ce qu'ils racontent les petits enfants*

*Le soir avant d'aller dormir*

*Vous savez bien, quand ils disent Notre Père, quand ils disent Notre Mère*

*Si c'était vrai tout cela*

*Je dirais oui*

*Oh, sûrement je dirais oui*

*Parce que c'est tellement beau tout cela*

*Quand on croit que c'est vrai*

Méditer vient du latin *meditari*, dérivé de *mederi*, et signifie 'prendre soin' (de sa vie intérieure), réfléchir profondément, soumettre quelque chose à un examen intérieur. La méditation peut prendre la forme d'une oraison mentale ou d'un écrit sur un sujet philosophique ou religieux, les deux discours prédestinés à débattre d'importants sujets existentiels. Il s'ensuit de la définition typologique de Maingueneau, citée plus haut, que ce type générique (4) ne suit aucun modèle structural et se manifeste à travers différentes mises en scène, pleinement individuées. Le destinataire en impose l'interprétation au niveau du genre en y attribuant une étiquette catégorielle. Ainsi, la méditation ne l'est que lorsqu'elle porte cette indication paratextuelle catégorisante.

Il est un fait incontournable : au sein du discours religieux, il y a de la place pour ce genre qui permet de « prendre soin de sa vie intérieure », donc pour la méditation. Ses représentants prolifèrent sous forme de bouquins ou de sites avec des pensées des saints, à titre d'exemple, ou d'autres textes incitant à réfléchir, des textes – il faut l'avouer – hétérogènes structurellement. Les exemples

1 et 3, donnés ici, proviennent de sites Internet consacrés à la méditation où l'autocatégoriesation est manifestement explicitée :

1. « Textes à méditer »<sup>9</sup>.
3. « Textes à méditer : Noël », sitecole<sup>10</sup>.

Le principe de ce genre auctorial réside non seulement dans l'autocatégoriesation de textes difficilement répertoriés, mais aussi dans la recatégorisation de textes qui réalisent des scénographies routinières. Pour rester dans le discours religieux, citons la parabole, la prière, le proverbe, la prophétie, le commandement, le sermon, la lettre... Notre deuxième exemple illustre ce cas. Nous avons la parabole de la graine de moutarde et du levain (Mc 4,30-32 ; Lc 13,18-19), donc le genre institué de type 2. Aussi le troisième exemple, vient-il de la routine de type 3 : c'est la chanson de Jacques Brel, intitulée *Dites, si c'était vrai*. La parabole et la chanson ont été décrites en tant que genres dans le chapitre III (p. 35) et respectivement IV (p. 47).

Tous les trois exemples ont été (re)catégorisés par leurs sujets communicants comme des méditations. Interpréter un texte soit comme une parabole ou une chanson, soit comme une méditation, c'est faire trois opérations différentes. Les scénographies incitent à l'un, les dénominations tracent un autre chemin de lecture. La (re)catégorisation générique réoriente l'interprétation du texte en question, instaure de nouvelles relations entre les partenaires, pose de nouvelles finalités, reconfigure le texte, elle en change le sens. Il faut remarquer que dans le cas de l'exemple n° 1 (a et b), il serait difficile de rattacher ces textes à un genre quelconque : leur structure, bien que semblable à des sentences, n'y est pas pleinement identifiable (par exemple à cause de l'adresse personnelle : « tu »).

Mais une fois étiquetés, tous ces textes exemplaires commencent à fonctionner comme le genre de la méditation qui invite à réfléchir profondément afin de prendre soin de sa vie intérieure. Le destinataire du texte donné s'identifie donc avec le locuteur, soit qu'il en est l'auteur, soit qu'il se l'approprie jusqu'à s'identifier avec la scène énonciative. Il peut considérer le texte comme le *dictum* qu'il fait précéder par *modus* : « je crois que..., étant donné que..., à supposer que... », ou autres (ex. 2) ; il est invité à s'identifier avec le protagoniste sujet exprimé par la 1<sup>re</sup> personne du singulier (*je suis* - ex. 1b) ou à entrer dans un dialogue et « répondre » par sa réflexion (le pronom clitique *tu* à valeur générique - ex.1a, ou le pronom exclusif *vous* effacé dans la forme modale jussive *dites* - ex. 3). Par ailleurs, les thèmes à méditer doivent être sérieux et importants afin de pouvoir influencer sur la vie intérieure de l'homme. Les textes 1a et 1b emploient des mots abstraits et universels (*besoin, libre, joie, exister, destin, maître, âme, châtement*), le présent dit gnomique, omnitemporel, des quantificateurs généralisants (*moins, plus, tout, nombreux, nous* inclusif). Le texte 2 est

<sup>9</sup> [www.coursdereligion.be/meditations](http://www.coursdereligion.be/meditations), consulté le 15.03.2015.

<sup>10</sup> <http://sitecoles.formiris.org/?WebZoneID=590&ArticleID=2458>, consulté le 15.03.2015.

allégorique et il faut le lire au niveau d'une éthique universelle. Enfin, le texte 3 est recommandé comme une méditation pour Noël : il y est question des scènes liées à la Nativité et d'autres scènes évangéliques. La vie de Jésus peut aussi être, et est souvent, un sujet à méditer. Le destinataire, identifié au destinataire, s'interroge sur la vérité des événements présentés sous forme d'hypothèse, pour conclure au présent atemporel : *c'est tellement beau tout cela quand on croit que c'est vrai*.

La méditation, en tant que réflexion en action, a une structure argumentative. Les textes donnés à méditer ne représentent pas tout le raisonnement, on est invité à le découvrir. Sont donnés soit des prémisses, soit des garants, soit une conclusion, à partir desquels il faut faire des inférences, donc raisonner, approfondir sa réflexion.

## V. Cohérence. Cohésion

La notion de cohérence est apparue dans les années 1970-1980 ; son introduction est ainsi attribuée à van Dijk (1972, 1977) et à Petöfi (1973). Cette notion est très importante dans la linguistique textuelle : elle traduit le fait de traiter un assemblage de phrases concret comme un texte, comme un signe (un macro-signe), ayant non seulement son signifiant, mais également son signifié et son référent.

Le texte est un énoncé, ayant son énonciateur et son co-énonciateur à qui le message est adressé. Le sens du texte dépend donc non seulement de sa structuration, mais aussi de la prise en charge par le locuteur du contenu référentiel, de l'aspect axiologique, de sa visée, de l'intention, du point de vue à transmettre. C'est le locuteur qui confère à l'énoncé une force illocutoire et une certaine potentialité argumentative, comme le dit Jean-Michel Adam, plus ou moins partagée par l'autre.

On admet de façon apriorique chez le locuteur l'intention de produire un texte cohérent, aussi transparent ou opaque soit-il, on admet aussi que les interlocuteurs coopèrent dans le processus de communication (le principe majeur dominant les maximes de Grice) afin que celle-ci soit réussie, conformément à l'étymon latin (*cohaerentia* < *cohaerere* 'adhérer ensemble')<sup>11</sup>. C'est alors, en dernière instance, le travail interprétatif de l'interlocuteur qui dévoile la cohérence du texte en question. Remarquons, que cette interprétation est fonction de la compréhension du texte, des capacités intellectuelles de l'interprétant, surtout dans le cas de la poésie ou de la publicité qui se présentent comme polyisotopes. Dans certains cas extrêmes, des sur-interprétations sont aussi possibles.

---

<sup>11</sup> La cohérence est surtout compréhensible dans l'optique de la pragmatique. Importante paraît aussi la recherche sur la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1986), ce que souligne Charolles : « la recherche d'une pertinence optimale gouverne l'interprétation des énoncés isolés en situation aussi bien que des séquences d'énoncés » (Charolles 2011 : 153).

Notons aussi que ce travail d'interprétation est possible chez le co-énonciateur grâce à ses compétences : discursive, générique, textuelle et linguistique, grâce aux savoirs partagés par les interlocuteurs, des savoirs encyclopédiques et situationnels.

En travestissant la fameuse phrase de Chomsky (déjà citée à la p. 22) en :

*J'ai vu d'incolores idées vertes. Elles dormaient furieusement.* – nous pouvons constater que cet enchaînement est parfaitement grammatical : il y a des accords entre les noms et les verbes, les noms et les adjectifs, il y a une concordance des temps, une substitution pronominale adéquate, etc. Même si elle est grammaticale, cette suite de phrases paraît a-sémantique : il n'y a pas de compatibilité sémantique entre le nom abstrait *idée* et sa description physique (couleurs, dormir), en outre, il y a une contradiction entre *incolore* et *vert*, entre *dormir* (qui implique l'état improductif, tranquille) et *furieusement* (qui, par contre, appelle la violence et l'impétuosité). On dirait que le texte est incohérent. Le co-énonciateur est pourtant capable de donner à cet énoncé une interprétation cohérente s'il partage avec l'énonciateur le même point de vue, le même savoir sur la nature somnambulique ou poétique (à titre d'exemple) du texte qui s'écarte des lois naturelles.

En recevant un message quelconque, le récepteur cherche spontanément à établir des liens de cohérence. Il fait un effort inférentiel afin de reconstruire les relations logiques, sémantico-logiques, qui manquent et qui sont à la base de la cohérence. Celle-ci concerne le contenu du texte, l'information qu'il véhicule au niveau aussi bien explicite qu'implicite. La cohérence fait donc partie de l'ordre cognitif.

Prenons un exemple : *L'enfant s'est brûlé le doigt. Il s'est mis à pleurer.* Ou, dans l'ordre inverse : *L'enfant s'est mis à pleurer. Il s'est brûlé le doigt.* L'emploi du substitut pronominal et de l'article défini indique la coréférence des « objets » (le même enfant, le même doigt). Le lecteur des deux textes n'a aucune difficulté à les interpréter correctement. Dans les deux cas, il est question d'une relation logique – ontologique entre la cause (brûlure) et la conséquence (douleur et réaction), relation parfaitement connue de l'expérience humaine.

Evidemment, les deux textes *supra* peuvent être rendus immédiatement clairs, lorsque la cohérence est assurée au niveau local, formel, superficiel, linguistique : *L'enfant s'est brûlé le doigt donc il s'est mis à pleurer. L'enfant s'est mis à pleurer parce qu'il s'est brûlé le doigt.* Ce type de cohérence formelle est appelé la cohésion (ou la continuité selon Charolles), suite au fameux livre de Halliday & Hasan, publié en 1976 sous le titre *Cohesion in English*. En tant que phénomènes linguistiques, les marques de cohésion concernent tous les niveaux : la phonologie et la prosodie (ex. rime, rythme, assonances, intonation, accent), la morphologie (ex. homogénéité formelle, néologismes), la syntaxe (ex. pronominalisation, nominalisation, ellipse, conjonction), la sémantique (ex. substitutions lexicales), aussi la configuration textuelle (ex. les alinéas, les organisateurs métadiscursifs qui délimitent au sein du texte des ensembles d'ordre disposi-

tionnel). Les marques de cohésion sont en même temps des indices de cohérence ; la première concerne la grammaticalité, la deuxième – l’acceptabilité.

*Les marques de cohésion ne fonctionnent donc jamais que comme des signaux ou déclencheurs (cf. F. Cornish 1990) stimulant des processus d’élaboration inférentielle dans lesquels les informations contextuelles et les connaissances d’arrière-plan des sujets jouent un rôle essentiel. (Charolles 1995 : 126)*

Autrement dit, les marques de cohésion sont des instructions interprétatives qui permettent au récepteur de faire des opérations de raisonnement à partir des données linguistiques textuelles et contextuelles. Ces inférences entre les énoncés successifs passant par des connaissances du monde, sont souvent appelées « inférences de pontage », suite à l’étiquetage proposé par H.H. Clark (1977), cité par Charolles (1995 : 131).

Voici deux exemples où l’interprétation s’appuie sur des inférences faites à partir de la connaissance du monde :

1. *Un vieux médecin écossais donne des conseils à son fils qui va lui succéder :*
  - *N’oublie pas Mac, lorsque tu vends à un malade du sirop pour la toux, de lui prescrire également une analyse d’urine.*
  - *Pourquoi, père ?*
  - *Parce que, comme ça – fait le vieux docteur – tu récupères la bouteille.*

Pour comprendre cette histoire drôle, il faut savoir que le sirop pour la toux se vend dans des bouteilles et qu’on apporte l’urine à l’analyse dans un récipient fermé, une petite bouteille, par exemple. Le malade pourra profiter de la bouteille de sirop qu’il a sous la main, sans trop se préoccuper de chercher un autre récipient.

2. *Un clochard sonne à une porte :*
  - *B’jour, madame. Auriez-vous quelque chose pour moi ?*
  - *Êtes-vous déjà allé chez ma voisine ?*
  - *Euh, oui, madame.*
  - *Et... elle vous a offert de son gâteau ?*
  - *En effet.*
  - *Mon pauvre monsieur ! Entrez vite, je vais vous préparer du bicarbonate.*

Le raisonnement dans l’interprétation de cette blague passe aussi par la connaissance du monde et par des allusions supposées : la dame en question doit savoir que sa voisine soit fait de mauvais gâteaux, soit les garde trop longtemps et les sert défraîchis aux clochards. Le gâteau défraîchi provoque des problèmes gastriques. La meilleure solution, dans ce cas-là, est d’utiliser du bicarbonate de sodium qui soulage démangeaisons et gastralgies.

Charolles rapproche l’idée de cohérence de celle de pertinence qui est définie par Sperber et Wilson « en termes d’équilibre entre les gains informationnels et les coûts de traitement » (Charolles 1995 :137), parce que tout énoncé est gouverné par une règle de « cohérence avec le principe de pertinence opti-

male » (ibidem : 135). Selon Charolles, « les déductions plus ou moins laborieuses censées représenter les calculs accomplis par les sujets pour récupérer la cohérence reprennent en les adaptant (...), le modèle de dérivation des actes de langage indirects » (ibidem : 134). Sans aucun doute, ces calculs sont coûteux : pour réduire le coût d'interprétation, on recourt aux marques de cohésion qui guident l'interprétation, « lorsqu'il est souhaitable de minimiser la marge de liberté d'interprétation ou de maximiser la rapidité d'interprétation » (Charolles cité par Péry-Woodley 1993 : 65). La cohésion n'est pourtant pas une condition nécessaire et suffisante de la cohérence textuelle qui dépend entièrement du jugement posé par le récepteur ; il s'agit d'un jugement de plausibilité entre les événements dénotés par le texte.

En gros, la cohérence est d'ordre global, cognitif, concerne des liens logiques entre les idées. La cohésion, par contre, concerne le niveau local, micro-structurel, textuel ; elle concerne toutes les opérations assurant le suivi dans la linéarité textuelle. ...

### Bibliographie

- ADAM Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège : Mardaga.
- ADAM Jean-Michel, 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan.
- ADAM Jean-Michel, 1997, *L'argumentation publicitaire : rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris : Nathan.
- ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.
- ADAM Jean-Michel (éd.), 2000, *La presse écrite : des genres aux mélanges de genres*, Lausanne : Fac. des Lettres.
- ADAM Jean-Michel, 2001, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : PUF-C.
- ADAM Jean-Michel, 2005, *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin.
- ADAM Jean-Michel, 2010a, *L'analyse textuelle des discours. Entre grammaires de texte et analyse du discours*, conférence lors d'une journée d'hommage à P. Charaudeau : *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Lyon II, 04.06.2010, [www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/ATD.pdf](http://www.unil.ch/files/live/sites/fra/files/shared/ATD.pdf) (03.2015).
- ADAM Jean-Michel, 2010b, L'émergence de la Linguistique Textuelle en France : entre perspective fonctionnelle de la phrase, grammaires et linguistiques du texte et du discours, *Revista Investigações – Linguística* 23/2 : 11–47.
- ADAM Jean-Michel, 2011, *Genres de récits : narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve : Academia & Paris : L'Harmattan.
- ADAM Jean-Michel, BONHOMME Marc, 2000, *Analyses du discours publicitaire*, Toulouse : Éd. universitaires du Sud.
- ADAM Jean-Michel, BONHOMME Marc, 2012 (1997), *L'argumentation publicitaire*, Paris : Armand Colin.
- AUSTIN John L., 1970, *Quand dire c'est faire*, trad. fr. Gilles Lane, Paris : Seuil.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.

- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BARTHES Roland, 1964, Eléments de sémiologie, *Communication* 4 : 91-135.
- BARTHES Roland, 1970, *L'empire des signes*, Paris : Flammarion.
- BARTHES Roland, 1968, La mort de l'auteur, *Mantéa* 5 : 12-17.
- BARTHES Roland, 1981, *L'analyse structurale du récit*, Paris : Seuil.
- BEAUGRANDE Robert de, DRESSLER Wolfgang U., 1981a, *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen : Niemeyer.
- BEAUGRANDE Robert de, DRESSLER Wolfgang U., 1981b, *Introduction to text linguistics*, London : Longman.
- BONHOMME Marc, 2010, Citations parodiques et iconicité dans le discours publicitaire, *Revel Communications du IV<sup>e</sup> Ci-dit*, en ligne : <http://revel.unice.fr/sympo sia/cidit/index.html?id=386> (consulté au printemps 2015).
- BREMOND Claude, 1964, Le message narratif, *Communications* 4 : 4-32.
- BREMOND Claude, 1973, *Logique du récit*, Paris : Seuil.
- BREMOND Claude, TODOROV Tzvetan, BARTHES Roland, METZ Christian, 1964, *Recherches sémiologiques*, Paris : Seuil.
- CHABROL Claude (éd.), 1973, *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris : Larousse.
- CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : De Boeck.
- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- CHAROLLES Michel, 1976, Grammaire de texte - théorie du discours - narrativité, *Pratiques* 11/12 : 133-154.
- CHAROLLES Michel, 1995, Cohésion, cohérence et pertinence du discours, *Travaux de Linguistique* 29 : 125-151.
- CHAROLLES Michel, 2011, Cohérence et cohésion du discours, (in :) *Dimensionen der Analyse von Texten und Diskursen*, Carla Marelllo, Klaus Hölker (eds.), Berlin : Lit Verlag, 153-173.
- CHAROLLES Michel, COMBETTES Bernard, 1999, Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours, *Langue française* 121 : 76-115.
- CHOMSKY Noam A, 1971 (1965), *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris : Minuit.
- CHOMSKY Noam A, 1979 (1957), *Structures syntaxiques*, Paris : Seuil.
- CLARK Herbert H., 1977, Inferences in comprehension, (in :) *Basic processes in reading : Perception and comprehension*, David LaBerge & S. Jay Samuels (eds.), Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates, 243-263.
- COMBETTES Bernard, 1992, *L'organisation du texte*, Metz : Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique.
- CORNISH Francis, 1990, Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours, (in :) *L'anaphore et ses domaines*, Georges Kleiber, Jean-Emmanuel Tyvaert (éds.), Metz : Université de Metz.
- COSERIU Eugenio, 1955, Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar, *Romanistisches Jahrbuch* 7 : 29-54.
- COSERIU Eugenio, 1994 (1980), *Textlinguistik: Eine Einführung*, Tübingen : Francke.
- COSERIU Eugenio, 2007, *Lingüística del texto. Introducción a la hermenéutica del sentido*, Óscar Loureda Lamas (ed.), Madrid : Arco/Libros.

- Dijk Teun A. van, 1972, *Some aspects of text grammar. A study in theoretical linguistics and poetics*, The Hague : Mouton.
- Dijk Teun A. van, 1973a, Grammaires textuelles et structures narratives, (in :) *Sémiotique narrative et textuelle*, Claude Chabrol (éd.), Paris : Larousse, 177–206.
- Dijk Teun A. van, 1973b, Text grammar and text logic, (in :) *Studies in text grammar*, János S., Petöfi Hannes Rieser (eds.), Dordrecht : Reidel, 17–78.
- Dijk Teun A. van, 1977, *Text and context : explorations in the semantics and pragmatics of discourse*, London : Longman.
- Dijk Teun A. van, 1981, Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte, (in :) *Théorie de la littérature*, Áron Kibédi Varga (éd.), Paris : Picard, 63–93.
- Dijk Teun A. van, IHWE Jens, PETÖFI János S., RIESER Hannes, 1972, Two text grammatical models: a contribution to formal linguistics and the theory of narrative, *Foundations of Language* 8 (4) : 499–545.
- Dijk Teun A. van, PETÖFI János S. (eds.), 1977, *Grammars and descriptions (studies in text theory and text analysis)*, Berlin & New York : Walter de Gruyter.
- DRESSLER Wolfgang U., 1972, *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen : Niemeyer.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.
- GARFINKEL Harold, 2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : PUF.
- GENETTE Gérard, JAUSS Hans Robert, SCHAEFFER Jean-Marie, SCHOLES Robert, STEMPER Wolf Dieter, VIËTOR Karl, 1986, *Théorie des genres*, Paris : Seuil.
- GOFFMAN Erving, 2009 (1959), *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 : *La présentation de soi*, t. 2 : *Les relations en public*, trad. fr. Alain Accardo, Paris : Minit.
- GREIMAS Algirdas J., 1966, *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Paris : Larousse.
- GREIMAS Algirdas J., 1969, Éléments d'une grammaire narrative, *L'Homme* 9 : 71–92.
- GREIMAS Algirdas J., 1970–1983, *Du Sens I-II*, Paris : Seuil.
- GRICE Herbert Paul, 1979, Logique et conversation, *Communication* 30 : 57–72.
- GUMPERZ John J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge : Cambridge University Press.
- GUMPERZ John J., 2008, Interactional sociolinguistics : a personal perspective, (in :) *The Handbook of discourse analysis*, Deborah Schiffrin, Deborah Tannen, Heidi Hamilton (eds), Oxford : Wiley-Blackwell, 215–228.
- HALLIDAY Michael A.K., HASAN Ruqaiya, 1976, *Cohesion in English*, London : Longman.
- HARRIS Zellig S., 1951, *Structural linguistics*, Chicago : University of Chicago Press.
- HARRIS Zellig S., 1952, Discourse analysis, *Language* 28/1: 1–30
- HARRIS Zellig S., 1963, *Discourse analysis reprints*, The Hague: Mouton.
- HARTMANN Peter, 1972 (1964), Text, Texte, Klasse von Texten, (in :) *Strukturelle Textanalyse – Analyse du récit – Discourse analysis*, Walter A. Koch (Hrsg.), Hildesheim : Fink, 1–22.
- HARTMANN Peter, 1975, Textlinguistische Tendenzen in der Sprachwissenschaft, *Folia Linguistica* 8 : 1–49.
- HARWEG Roland, 1968, *Pronomina und Textkonstitution*, München : W. Fink.
- HARWEG Roland, 1972, Stilistik und Textgrammatik, *Zeitschrift für Linguistik und Literaturwissenschaft* 2/5 : 71–81.
- HYMES Dell, 1972, Models of the interaction of language and social life, (in :) *Directions in sociolinguistics*, John J. Gumperz, Dell Hymes (ed.), New York : Holt 38–71.
- HYMES Dell, 1982, Prague Functionalism, *American Anthropologist* 84/2 : 398–399.

- IHWE Jens, 1972, *Linguistik in der Literaturwissenschaft*, München : Bayerischer Schulbuch.
- ISENBERG Horst, 1971 (1968), *Überlegungen zur Texttheorie*, (in :) *Literaturwissenschaft und Linguistik*, Jens Ihwe (Hrsg.), Frankfurt a/M : Athenäum, t. I : 155–172.
- JAKOBSON Roman, 1963 (1960), *Linguistique et poétique*, trad. Nicolas Ruwet, (in :) *Essais de linguistique générale*, t. 1 : *Les fondations du langage*, Paris : Minuit, 209–248.
- KÖCK Wolfram K., 1973, *Time and text : towards an adequate heuristics*, (in :) *Studies in text grammar*, János S. Petőfi Hannes Rieser (eds.), Dordrecht : Reidel, 113–204.
- KRISTEVA Julia, 1969, *Sèmeiôtikè : recherches pour une sémanalyse*, Paris : Seuil.
- LABOV William, 1976 (1972), *Sociolinguistique*, trad. fr. Alain Kihm, Paris : Minuit.
- LABOV William, WALETZKY Joshua, 1967, *Narrative analysis. Oral versions of personal experience*, (in :) *Essays on the verbal and visual arts*, June Helm (ed.), Seattle : University of Washington Press, 12–44.
- LAFONT Robert, GARDES-MADRAY Françoise, 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.
- LAFONT Robert, GARDES-MADRAY Françoise, SIBLOT Paul, 1983, *Pratiques praxématisques*, Mont-Saint-Aignan : Cahiers de linguistique sociale.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1958–1973, *Anthropologie structurale*, I–II, Paris : Plon.
- LUNDQUIST Lita, 1980, *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, København : Nyt Nordisk Forlag.
- LUNDQUIST Lita, 1983, *L'analyse textuelle : méthode, exercices*, Paris : Cedic.
- MAINGUENEAU Dominique, 1979, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*, Paris : Hachette, 151–182.
- MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris : Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris : Armand Colin.
- MATHESIUS Vilém, 1975, *A functional analysis of present day English on a general linguistic basis*, Josef Vachek (ed.), The Hague & Paris : Mouton & Prague : Academia.
- MEL'CUK Igor A., ŽOLKOVSKI Alexandre K. = Мельчук Игорь А., Жолковский Александр К., 1984, *Толково-комбинаторный словарь современного русского языка: опыты семантико-синтаксического описания русской лексики* = *Explanatory combinatorial dictionary of modern Russian*, Wien : Wiener Slawistischer Almanach.
- MONTE Michèle, PHILIPPE Gilles (dir.), 2014, *Genres & textes : déterminations, évolutions, confrontations : études offertes à Jean-Michel Adam*, Lyon : PU de Lyon.
- NØLKE Henning, 2014, *Les annonceurs : une fonction textuelle*, (in :) *Genres & textes : déterminations, évolutions, confrontations : études offertes à Jean-Michel Adam*, Michèle Monte, Gilles Philippe (dir.), Lyon : PU de Lyon, 181–193.
- PERELMAN Chaïm, 1968, *Éléments d'une théorie de l'argumentation*, Bruxelles : PUB.
- PERELMAN Chaïm, 1970, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles : PUB.
- PERELMAN Chaïm, 1977, *L'empire rhétorique*, Paris : Vrin.
- PERELMAN Chaïm, Olbrechts-Tyteca Lucie, 2008, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- PÉRY-WOODLEY Marie-Paule, 1993, *Les écrits dans l'apprentissage. Clés pour analyser les productions d'apprenants*, Paris : Hachette.
- PETŐFI János S., 1973, *Towards an empirically motivated grammatical theory of verbal texts*, (in :) *Studies in text grammar*, János S. Petőfi, Hannes Rieser (eds), Dordrecht : Reidel, 205–275.

- PETÖFI János S. (ed.) 1979, *Text vs sentence*, Hamburg : Buske.
- PETÖFI János S. (ed.), 1983, *Micro and macro connexity of texts*. Hamburg : Buske.
- PETÖFI János S., 1986, Texture, composition, signification. Vers une textologie sémiotique», *Degrés* 46–47 : 1–27.
- PETÖFI János S., RIESER Hannes (eds.), 1973, *Studies in text grammar*, Dordrecht : Reidel.
- PROPP Vladimir, 2015, *Morphologie du conte*, Paris : Point.
- RASTIER François, 1989, *Sens et textualité*, Paris : Hachette.
- RASTIER François, 2004, Poétique et textualité, *Langages* 153 : 120–126.
- REVAZ Françoise, 2009, *Introduction à la narratologie*, Bruxelles : De Boeck.
- RICŒUR Paul, 1992, *Lectures II*, Paris : Seuil.
- RIESER Hannes 1977, *Textgrammatik, Schulbuchanalyse, Lexikon*, Hamburg : Buske.
- RIFFATERRE Michael, 1970, *Essais de stylistique structurale*, Paris : Flammarion.
- RIFFATERRE Michael, 1979, *La production du texte*, Paris : Seuil.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A., JEFFERSON Gail, 1974, A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation, *Language* 50/4: 696–735.
- SCHIFFRIN Deborah, TANNEN Deborah, HAMILTON Heidi (eds), 2008 (2001), *The Handbook of discourse analysis*, Oxford : Wiley-Blackwell.
- SEARLE John R., 1972 (1969), *Les actes de langage*, Paris : Hermann.
- SOUTET Olivier, 1995, *Linguistique*, Paris : PUF.
- SPERBER Dan, WILSON Deirdre, 1989 (1986), *La pertinence*, Paris : Minuit.
- TODOROV Tzvetan, 1978, *Les genres du discours*, Paris : Seuil.
- TODOROV Tzvetan, 1980 (1971), *Poétique de la prose*, Paris : Seuil.
- TOULMIN Stephen E., 1993 (1958), *Les usages de l'argumentation*, Paris : PUF.
- WEINRICH Harald, 1969, Textlinguistik: Zur Syntax des Artikels in der deutschen Sprache, *Jahrbuch für Internationale Germanistik* 1/69 : 61–74.
- WEINRICH Harald, 1971, The textual function of the French article, (in :) *Literary Style*, Seymour Chatman (ed.), London : Oxford University Press, 221–240.
- WEINRICH Harald, 1973 (1964), *Le temps : le récit et le commentaire*, Paris : Seuil.
- WOJTAK Maria, 2004, *Gatunki prasowe*, Lublin : Wyd. UMCS.

### Summary

#### Introduction to text linguistics

The article presents origins and main principles of the text linguistics. This is the last, unfinished study by Halina Grzmil-Tylutki.

### Streszczenie

#### Wprowadzenie do lingwistyki tekstu

Artykuł przedstawia początki i podstawowe założenia lingwistyki tekstu. Jest to ostatnie, niedokończone studium autorstwa Haliny Grzmil-Tylutki.

